

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 21

MONTREAL, 27 FEVRIER, 1873.

\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

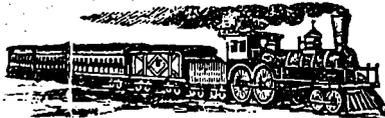
L. E. MORIN & C^{IE}

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'Ouest à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,

ockville, 4 Mai 1872.

Directeur. 3

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1872-73--Arrangements d'Hiver.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
SARDONIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3400	[En construction.]
CANADIAN.....	2800	Capt. Brown.
POLYNESIAN.....	4100	Capt. J. Wylie.
SARLATIAN.....	3600	Capt. R. S. Watts.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. Barclay.
GASPIAN.....	3200	Capt. A. D. Aird.
SCANDINAVIAN.....	3200	Lt. Dutton, R. N. II.
PRUSIAN.....	3000	Capt. Richardson.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Ritchie.
NESTORIAN.....	2700	Capt. Graham.
MORAVIAN.....	2650	Lt. Smith, R. N. II.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Archer, R. M. R.
MANITOBAN.....	3150	Capt. Orange.
NOV SCOTIAN.....	2300	Capt. Miller.
NORTH AMERICAN.....	1781	Capt. Jas. Scott.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Wilson.
ACADIAN.....	1351	Capt. E. Scott.
ST. DAVID.....	1650	Capt. H. Wylie.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. Stephen.
ST. PATRICK.....	1400	Capt. C. N. Mylins.
NORWAY.....	1100	Capt. MacKenzie.
SWEDEN.....	1150	

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

North American.....	15 fév.
Maravian.....	22 "
Manhattan.....	1 mars
Scandinavian.....	8 "
Polynesian.....	1 "
Prussian.....	22 "

Prix du Passage de PORTLAND :-

Cabine.....	\$70 à \$80
Entrepont.....	\$25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser.

A Portland, à J. L. FAIRBANK ou à HENRY & ANDREW ALLAN; à Québec à ALLAN, KAE & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOUSSAN, 21 Quai Voltaire; à Anvers, à AGO. SCHMIDT & Co. ou à RICHARD BERSH; à Rotterdam, à G. P. FRIJMAN & ZOOS; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast, à CHARLEY & MAIDMILL; à Londres, à MONTGOMERY & GREENHORN, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES & ALAN ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLAN & BROS. James Street, ou à

17

H. & A. ALLAN, Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Suédon, Fer en Barres, plaques de Bouillottes, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles	Peintures,	Tulle à Payer,
Zinc en Lingots	Terre à briques,	Vases de Jardin,
Plomb en Suédon,	Fine Cendre	Dessus Chemis,
Rouge ou Plomb	Briques d'our-Fontaines,	naiss,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Écaustiques Patent, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Bramford, Goderich, Batho, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M., Express de nuit do do do 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations Intermédiaires 6.00 A. M. Train local pour les passagers pour Vaudreuil, à 4.00 P. M. Trains lésant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 10.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M. Trains lésant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 6.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central, à 8.40 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central, à 3.30 P. M. Train de la Malle pour St. Jean et Rouss Point, en connexion avec les Trains de Stennard, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, à 3.00 P. M. Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations Intermédiaires 6.15 A. M. Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gormin, Portland, Boston, à 1.35 P. M. Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gormin, Portland, Boston, et les Provinces en Bus, à 10.30 P. M. Express pour Québec, à minuit.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "CARLOTTA", communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 4.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax. La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations Intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Beauaventure ou au Bureau No. 113, Rue St. Jacques, C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant,

Montréal, 10 Janv. 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLES.	Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00	11.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.45
		Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
		Rivière Ottawa par route	7.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur.....	5.00	
		Québec, p. chemin de fer. Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.	7.00	
8.00		St Rémi et Hemmingford	2.00	
8 & 11		St Hyacinthe et Sherbrook	5.30	12.45
10.00		Do St Jean et Roussé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.15	
10.00			2.15	
MALLES LOCALES				
11.00		Beauharnois (route).....	6.00	
11.00		Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Cécile.....	1.30	
11.00		Contrecoeur, Varan et Verchères.....	1.30	
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00		St. Lambert.....	2.00	
9.30	2.16	Laprairie.....	8.00	2.00
11.00		Longueuil.....	6.00	1.30
		N. Glasgow & St. Rochelot	7.00	
	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
		St Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
		Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30	
8.30		PROV. MARITIMES.		
		N-Brunswick et Islole P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	
			7.00	
		Les malles pour N.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et cela la transmission se fera tous les vendredis ultérieurs à partir du 2 Juil.	7.00	
ETATS-UNIS.				
8 & 9		Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.45	2.15
8 & 9		New-York et les Etats du Sud.....	2.15	
8 & 9		Island Pond, Portland et le Maine.....	12.47	
8.11		Etats de l'Ouest du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....		
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23 ^{ème} jour de chaque mois.		
		GRANDE BRETAGNE,		
		Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00	
		Par la ligne W. & G. via New-York..... Lundi.....	2.15	

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.

(b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoises, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, convents et demeures particulières, fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

ATELIERS DE
FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
No. 118
Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Ferblanc, en tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Bénévoles, Dysenterie Chronique, Stomatique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au **Dr. J. A. CREVIER,** 44, Rue Bonsecours.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, frictions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.

S'adresser au **Dr. J. A. CREVIER,** 44, Rue Bonsecours. 37

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Montréal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10^h A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7^h P. M.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 31 janvier 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 12 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps, Tous les articles

sont de qualité supérieure et à des

PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,
 PHARMACIENS CHIMISTES,
 65, Rue Notre-

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

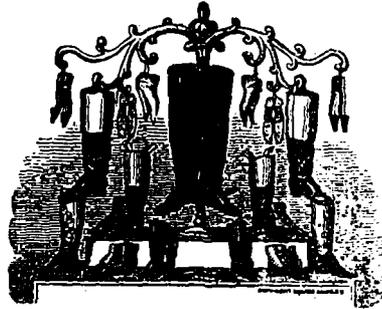
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Ouvrages pour Enfants.	
Bottes Napoléon semelles rapportées.....	3 00	Bals buff dentelés, hautes, D. S. et S. S. p. fm.	1 15	Bals kid français boutonnées.....	1 75
" " en taureau.....	2 25	" " union dentelés, hautes D. S. et S. S.....	1 10	Bottines en cuir D. S.....	1 00
" " en vache No. 1.....	2 15	" " cuir grainé basses " " " "	1 15	" " bouts cuirés D. S.....	80
" " No. 2.....	2 10	" buff " " " " " "	1 05	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2.....	75
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S.....	1 90	" buff union " " " " " "	1 00	" " " " 9 à 12.....	65
Waterloo No. 1.....	1 10	Bottines en vache D. S.....	1 00	" " " " 6 à 8.....	50
" " 2.....	1 00	" " S. S.....	80	Cong prunelle.....	70
Brogans No. 1.....	1 00	Demi-bottines en vache D. S.....	80	" " Montréal.....	1 25
" " 2.....	1 00	Cong kid français cousus.....	1 80	Bals " hautes, boutonnées.....	1 30
Cong. buff cousus à la main.....	2 50	Bals " " " " boutonnées.....	2 25	" " basses, " " " " " "	70
" " veau canadien.....	2 75	Pantouffles union.....	45	" " hautes de fantaisie.....	10
" " Français.....	3 00	" " tapis.....	50	Ouvrages pour Enfants.....	
" buff clavillées, semelles rapportées.....	1 80	" " feutre élastique D. S.....	60	Bals buff hautes, dentelés D. S. et S. S. 6 à 10.....	70
" " D. S. et S. S.....	1 70	Bals prunelle hautes de fantaisie.....	1 10	" " cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S.....	70
Cong. prunelle cousus à la machine.....	1 00	" " unies.....	1 00	" " 6 à 10.....	85
Cong. " " " " " " " " " " " "	1 25	" " reclaquées cuir vernis.....	1 4	" " buff union, hautes, dent. D. S. et S. S.....	80
Pantouffles tapis.....	05	" " en chèvre.....	1 50	" " 6 à 10.....	65
Ouvrages pour Garçons.		" " unies, basses.....	75	" " buff et cuir grainé, reclaquées D. S. et S. S. 5 à 8.....	55
Bottes en taureau semelles rapportées 1 à 5.....	1 00	" " boutonnées, hautes.....	1 00	Cong buff D. S. et S. S. 6 à 10.....	65
" " Nap.....	1 35	Cong " " " " " " " " " " " "	75	" " bouts cuirés D. S. et S. S.....	70
" " Nap Union " " " " " " " " " " " "	1 35	" " fin, hautes.....	1 25	Bottines en cuir " " " " " " " " " "	65
Cong buff " " " " " " " " " " " "	1 30	Souliers cuir vernis, S. S.....	80	" " hautes cuir. " " " " " " " " " "	90
" " D. S.....	1 25	" " élastique D. S.....	80	Cong kid français, cousus.....	1 10
Brogans en vache D. S.....	85	Ouvrages pour Filles.		Bals " " " " " " " " " " " "	1 20
Bals union semelles rapportées.....	1 25	Bals buff hautes dentelés D. S. et S. S.....	90	Bals prunelle, hautes de fantaisie.....	75
Ouvrages pour petits Garçons.		" " cuir grainé hautes dentelés D. S. et S. S.....	80	" " basses.....	65
Bottes en taureau sem. rap. bout en cuir, 9 à 13 1 30		" " buff union " " " " " " " " " "	85	Cong " " " " " " " " " " " "	60
" " Nap " " " " " " " " " " " "	1 45	" " cuir grainé " " " " " " " " " "	80	" " Montréal.....	1 00
" " Nap union " " " " " " " " " " " "	1 35	" " buff union " " " " " " " " " "	75	Bals kid boutonnés 2 à 6.....	65
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13.....	1 05	" " D. S. et S. S.....	85	Souliers de fantaisie 2 à 6.....	2 71
Bals union " " " " " " " " " " " "	1 00	" " kid français, cousus.....	1 60	Souliers cuir verni de fantaisie 2 à 6.....	35

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Claques.		Bottines en Feutre.	
FOUR HOMMES. Fortes.....	\$ 55	POUR HOMMES. Bouclées.....	1 40
" " Légères.....	60	" " De Fantaisie.....	1 05
" " A renfort double.....	67 1/2	" " FEMMES. Bouclées.....	1 15
" " Imitation de Sandales.....	60	" " Bouclées.....	1 40
" " " " de Lacets.....	70	" " Boutonnées.....	1 65
" " " " " " " " " " " "	67 1/2	" " De Fantaisie.....	1 30
" " Sandales à courroies.....	40	POUR FILLES. Bouclées.....	1 25
POUR FEMMES. Fortes.....	45	" " Boutonnées.....	1 40
" " Légères.....	52 1/2	" " De Fantaisie.....	85
" " Sandales à courroies.....	45	POUR ENFANTS. Bouclées.....	95
" " Imitation de Sandales.....	55	" " Boutonnées.....	1 10
" " " " de Boutons.....	50	" " De Fantaisie.....	1 15
" " Taillées basses.....	38	POUR GARÇONS. Bouclées.....	90
POUR FILLES. Fortes.....	45	PETITS GARÇONS.....	
" " Légères.....	40		
" " Sandales à courroies.....	45	Claques doublées en Flanelle.	
" " Imitation de Sandales.....	40	POUR HOMMES.....	\$1 10
" " " " de Boutons.....	47 1/2	" " A Renfort Double.....	1 10
POUR GARÇONS. Fortes.....	50	" " FEMMES.....	80
PETITS GARÇONS.....	42 1/2	" " FILLES.....	60
POUR ENFANTS. Fortes.....	32	" " GARÇONS.....	80
" " Légères.....	40	PETITS GARÇONS.....	60
" " Sandales à courroies.....	35	POUR ENFANTS.....	60
" " Imitation de Sandales.....	42 1/2		
" " " " de Boutons.....	42 1/2		
Bottines Artiques.			
POUR HOMMES.....	\$1 65		
" " FEMMES.....	1 85		

Conditions et Termes de Vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.

10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant.
10 & 5 " " " un mois,

10 & 2 1/2 par cent d'escompte pour deux mois.
10 " " " trois mois.

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.

Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

G. BOIVIN. 49

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 26 Février 1873.

Nous avons à signaler une légère amélioration dans la situation commerciale. Les transactions depuis huit jours ont été plus nombreuses que depuis le commencement du mois. C'est le commerce d'épicerie qui a été le plus actif. Dans le *Dry Goods*, il s'est aussi conclu quelques affaires, les autres branches ont été généralement calmes.

Nous avons dit dans notre dernier bulletin que le commerce de lard prenait une tournure tout à fait inattendu dans l'Ouest. Nous croyons devoir aujourd'hui appuyer notre dire des remarques de MM. H. Milward & Co, de Chicago sur le commerce de provisions.

"Le nuage qui depuis longtemps a constamment enveloppé le futur du commerce de provisions commence à se dissiper et laisse entrevoir aux opérateurs étonnés la perspective la plus brillante. Il a été donné à chacun de voir et d'apprécier l'énormité des recettes, mais la combinaison de diverses circonstances a empêché le résultat auquel on devait naturellement s'attendre. Le grand froid qui a prévalu pendant tout l'hiver et qui se continue encore a arrêté le progrès de l'engrais et on nous assure que dans grand nombre de cas, les pores sont moins gras aujourd'hui qu'il y a deux mois, et il a fallu recourir aux moyens les plus extraordinaires pour les empêcher de mourir. Les fermiers, dans l'espoir que le froid se modérerait et qu'ils pourraient engraisser davantage leurs porcs et ainsi obtenir une rémunération plus ample pour le maïs qui leur était donné, les ont tenus en réserve avec l'espoirance que les cours hausseraient, de sorte que les divers troupeaux visibles dans le pays faisaient supposer un bien plus grand nombre qu'il y avait en réalité.

Les fabricants de salaisons étaient sous l'impression et promulgaient partout le fait que les existences étaient si considérables, qu'ils pouvaient compter sur des offres non-seulement jusqu'au premier de mars mais même longtemps après cette date.

Mais si l'espoir des fermiers n'a pas été déçu, il n'en a pas été de même des fabricants de salaisons dont les calculs furent soudainement dissipés. Avec une hausse dans le prix des pores pendant les dix jours qui viennent de s'écouler de pleinement 50 c. par 100 lbs, tant sur les pores abattus que sur les pores vivants, le pays a été parcouru en tous sens et les réserves dont on avait fait tant de bruit avaient disparu comme par enchantement, ayant pris la direction de Chicago. Nos recettes n'ont pas néanmoins été aussi considérables que nous aurions eu lieu de nous y attendre, mais il n'y a pas le moindre doute qu'on a glané dans la campagne beaucoup plus qu'on avait coutume de le faire.

A la grande satisfaction des expéditeurs, les compagnies de chemins de fer ont répondu plus libéralement et la demande dans l'Est étant active, les prix ont été portés à tel point que les fabricants de salaisons ont dû se retirer du marché, de sorte qu'on peut dire que la saison des salaisons est virtuellement close.

Les opérateurs étrangers, comme ceux de l'est et du sud qui jusqu'à présent se sont

tenus à l'écart en conséquence des immenses quantités de lard en perspective, commencent à avoir plus de confiance dans les comestibles dont les cours haussent régulièrement. Le lard mess est peut être l'article le plus favorable à la spéculation que l'on puisse mentionner par la raison que les salaisons sont maintenant closes et la fabrication du lard mess à la campagne a été très limitée, cette qualité devra être en forte demande comparativement au stock en disponible. A tout considérer, il y a progrès satisfaisant et les fabricants de salaisons sont plus confiants dans le résultat de leurs opérations qu'en aucun temps de l'année."

La hausse sur le fer se continue toujours en Angleterre et il ne s'écoule pas de semaine que le télégraphe ne nous signale pas une nouvelle avance. Une dépêche de la semaine dernière signalait une hausse de 20 s. par tonneau sur le fer en barre sans spécifier de prix et on ajoutait "que le fer était extrêmement rare."

Une partie des grévistes dans le pays de Galles sont retournés à l'ouvrage.

Alcalis.—Les recettes d'alcalis ont augmenté sensiblement depuis quelques jours. La demande est régulièrement active clôturant aux cotes de notre tableau de prix courants.

Bois de service.—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours du bois de service et les remarques de notre bulletin d'il y a quinze jours sont encore d'actualité. Demande régulière pour la consommation principalement de bois blanc pour meubles et de quelques qualités de bois sec, principalement de pin, pour achever les bâtisses qui seront livrables au printemps.

Bois de chauffage.—Le froid qui se continue fait maintenant la demande pour la consommation. Les clos sont encore bien fournis et quelques détenteurs font de légères concessions pour activer la vente. On nous informe que la quantité qu'on a sortie de la forêt cet hiver est considérablement moindre que l'année dernière et on a tout lieu de s'attendre à voir de hauts prix l'été prochain, quand les approvisionnements pour l'hiver prochain, commenceront. Bien que dans quelques cas, les prix aient reculé, nous ne changeons pas nos cotes de la semaine dernière.

Charbon.—Demande régulière pour le charbon anthracite aux cours de nos prix courants. Le charbon écossais à vapeur est rare, de même que le charbon de forge qui est tenu de \$14 à \$15 le tonneau.

Comestibles.—Nous avons à signaler passablement d'activité dans les comestibles pendant la semaine qui vient de s'écouler.

Beurre.—La demande pour le beurre tant pour consommation locale que pour exportation est active et les détenteurs de bonne qualité sont très fermes dans leurs prix. Les recettes de beurre d'Amérique en Angleterre, qui étaient tombées à un chiffre insignifiant ont eu l'effet de faire hausser les prix et de réveiller la demande, et nos détenteurs n'ont pas été lents à profiter de l'occasion qui s'offrait d'écouler les forts stocks qu'ils tenaient depuis le commencement de l'hiver. Nous cotons le beurre de choix, 20 c. à 22 c., bon ordinaire, 18 c. à 19 c., ordinaire, 12 c. à 15 c.

Fromage.—Comme à l'ordinaire à la veille

du carême la demande pour le fromage s'est accentuée d'avantage et les prix se sont raffermis. Le stock en disponible est peu considérable et complètement requis pour la consommation locale. On cote ordinaire, 12 c. à 13 c. par lb. Choix, 14 c. à 15 c.

Saindoux.—Cette grasse a été fortement demandée depuis quelques jours, mais le volume des transactions a été restreint par l'absence de l'article. On cote avec forte tendance à la hausse, 9½ à 9½ c. par lb. pour tinnettes.

Lard.—Les fluctuations qui ont eu lieu sur la place de Chicago ont eu l'effet de faire hausser les prix du lard mess de pleinement un dollar par baril. La fermeté avec laquelle les détenteurs tiennent cette marchandise, arrête pour le présent le mouvement des affaires. Nous nous attendons à pouvoir signaler passablement d'activité dans quelques jours, lorsque commenceront les achats pour livraison à l'ouverture de la navigation. Nous cotons aujourd'hui mess, salaison canadienne saison 1872-73 \$16.50, mess vieux de l'ouest, salaison 1871-72 \$15.00 à \$15.50 par baril. Nous n'avons aucune transaction à signaler dans les qualités inférieures.

Poisson.—Nous n'avons pas cette année à signaler l'activité ordinaire à cette saison, le commerce s'est approvisionné de poisson avant la clôture de la navigation. Néanmoins quelques sortes dont le stock était léger, ont été accaparées par le commerce de détail, comme par exemple le poisson blanc et la truite des lacs qui manquent maintenant presque complètement. On cote en secondes mains le poisson blanc, \$4.75 à \$5.00 par demi baril et la truite \$1.50 à 1.75. La grande morne verte est lente à la vente et a reculé de 50 c. à \$1.00 par 224 lbs. On cote aujourd'hui, \$4.00 à \$4.25 par dratte. La morne en barils est rare, le stock en disponible n'atteignant pas 100 barils en premières mains, tenue de \$3.75 à \$4.00.

Le hareng est peu demandé. La morne sèche dont le stock est léger commence à attirer l'attention des opérateurs. Les détenteurs en demandent \$4.50, les acheteurs en offrent \$4.25 par quintal. On cote quelques ventes de saumon à \$15.

Cuir.—La demande est encore calme et à part quelques ventes de cuir à semelle, nous n'avons connaissance d'aucune opération qui mérite une mention spéciale. Les peaux vertes sont rares et les opérations des tanneries sont restreintes en conséquence des quantités limitées en disponible. On cote ces dernières 9½ à 10 cts. pour No. 1 et 8½ cts pour No. 2.

Chaussures.—Les manufacturiers ont maintenant activement engagés dans la confection du stock pour les affaires du printemps, et plusieurs d'entre-eux ont déjà reçu des commandes importantes.

Dry Goods, Nouveautés.—Nos importateurs reçoivent actuellement l'importation du printemps et ont commencé à étaler les marchandises. Le commerce de détail de la ville a commencé à faire quelques achats de nouveautés et la prochaine quinzaine sera probablement témoin de beaucoup d'activité dans cette branche d'affaires.

Faïence.—Les affaires dans la branche de faïence, porcelaine, verreries, sont calmes. Les prix tendent fortement à la hausse et

d'après les derniers avis des districts manufacturiers, le cout de fabrication est de 15 à 25 pour cent plus élevé que ci-devant pour la faïence ordinaire et de 30 à 35 pour cent sur la porcelaine en conséquence de la hausse sur les matières premières.

Ferronneries.—La hausse régulière et sans interruption qui depuis plusieurs semaines nous est signalée d'Angleterre n'a pas l'effet de causer autant d'activité sur notre place qu'on pourrait supposer. Les opérateurs semblent prendre les choses avec plus de sang-froid qu'autrefois et n'envoient de commandes que pour que leur commerce régulier permet de commander et évitent de se lancer dans la spéculation. La grève dans le Pays de Galles étant terminée, la production va probablement reprendre son cours ordinaire si les approvisionnements de houille peuvent répondre à la demande.

Sur notre place nous avons un bon courant d'affaires régulières. Il y a de fortes commandes pour la fonte pour les États de l'Ouest. Pour prix à la clôture voir tableau de prix courants.

Fournitures.—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours des fournitures qui restent les mêmes que la semaine dernière. Affaires calmes. Recettes légères.

Pétrole.—L'association des raffineurs d'Ontario a réduit le prix de pétrole raffiné à 30 c. par gallon par lot de 5 wagons et 32½ c. pour moindre quantité. On se plaint que les affaires sont très calmes et l'association des producteurs de pétrole brut a fixé le prix du baril à 80 c. conformément à un arrangement avec l'association des raffineurs. A ces prix on ne rapporte aucune vente.

Sur notre place la demande pour le pétrole raffiné est calme, les acheteurs n'achetant qu'au jour le jour. On cote encore 38 c. à 40 c. pour qualité ordinaire.

Agences Mercantiles.

On lit dans la *Minerée* :

« Nous avons eu l'occasion d'insister plus d'une fois sur le système faux et vicieux des agences mercantiles, qui élèvent l'espionnage à la hauteur d'une industrie et qui donnent à la calomnie organisée les apparences de l'honnêteté. Ce commerce de la réputation d'autrui n'est rien autre chose qu'une disgrâce, et si la crédulité des hommes d'affaires a donné de la vogue pendant un certain temps à ces associations, l'expérience finira par prouver qu'elles ne sont d'aucune utilité. Nous avons sous les yeux mille exemples de favoritisme que nous pourrions citer. Nous avons vu des marchands qui voulaient se faire du crédit, venir prendre un abonnement à une de ces agences et se faire classer immédiatement parmi les meilleurs noms du commerce.

Il est à notre connaissance qu'un syndicat a pu, au moyen d'une agence mercantile, préparer la faillite d'un honnête homme. Ce syndicat, par des moyens à lui connus, commença à faire monter le crédit de sa victime dans les livres de l'agence. Celui-ci utilisa toutes les facilités pécuniaires que cette recommandation lui valut

auprès des hommes d'affaires. Croyant, de bonne foi, son crédit solide, il étendit le cercle de ses opérations. Quand tout fut prêt, le syndicat commença à détruire son travail, en obtenant de l'agence des notes moins favorables. De la défiance, les hommes avec qui ce marchand faisait affaires, passèrent au refus. Sans savoir pourquoi, le pauvre homme un beau matin se trouva ruiné.

Nous avons vu dernièrement la faillite d'un homme qui était pourtant des mieux classés par une agence ; mais nous avons eu bientôt le mot de l'énigme en constatant que ce failli était un de ces agents, des *informers* de l'association.

Nous savons que parmi les marchands honnêtes qui ont besoin de leur crédit, le cri est général contre la tyrannie de ces agences, dont quelques-unes ne font rien autre chose que du chantage, et pour comble de malheur, les marchands ne peuvent faire un acte public d'hostilité contre elles, parce qu'elles les ruineraient en revanche.

Il y a pourtant un moyen d'arriver à faire disparaître ces abus. Il est du devoir de l'État d'intervenir, en exigeant de ces sociétés un fonds de garantie et en établissant des lois plus sévères à leur égard. La bonne réputation d'un marchand est son meilleur capital et celui qui touche à ce capital pour le lui ravir devrait être traité comme les voleurs que l'on emprisonne pour le moindre méfait. A notre sens, il faudrait établir trois dispositions relativement aux agences mercantiles :

1o Exiger d'eux un dépôt d'argent entre les mains du gouvernement ;

2o Stipuler que dans tout jugement en cour contre ces agences, le demandeur pourrait recouvrer de droit, outre de plus amples dommages qui seraient établis, la différence entre le capital du demandeur tel qu'établi par l'agence et le capital tel que le demandeur pourrait l'établir.

3o Défuir certains cas, où les agents de ces associations devraient être traduits au criminel.

Aujourd'hui, les commerçants attaqués ne sont guère portés à se plaindre en cour, pour la bonne raison que les agences n'ont rien pour répondre. Si le gouvernement exigeait un dépôt considérable, nous n'en serions pas réduits à voir le premier inconnu venu vouloir faire la loi dans notre pays. Nous demandons, au nom du Ciel, de quel droit des individus comme Bradstreet et son état-major ont la prétention de servir de luminaires au commerce canadien. Les uns sont étrangers au pays ; les autres n'entendent pas grand'chose aux affaires ; tous se régissent sur des oui-dire et des rapports d'affidés de localité qui donnent des informations conformes à leurs intérêts.

Que le gouvernement fasse ce qu'il doit faire pour protéger le commerce et l'on verra l'industrie des agences mercantiles conduite avec plus de prudence."

Le lendemain de la publication de cet article, le même journal ajoutait :

« Relativement aux observations que nous fisions hier à propos des agences commerciales, nous disions que parmi les

marchands honnêtes qui ont besoin de leur crédit, le cri est général contre la tyrannie de ces agences, dont quelques-unes ne font rien autre chose que du chantage, et pour comble de malheur, les marchands ne peuvent faire un acte public d'hostilité contre elles, parce qu'elles les ruineraient en revanche, cependant nous apprenons qu'il y a actuellement en cour Supérieure de Montréal, un action pendante de Girard et Bradstreet, et qui est inscrite pour être entendue le 20 courant, dans la deuxième division.

Le Demandeur, qui était en mars 1872, dans de grandes spéculations, demanda à ses créanciers une extension de temps pour payer : ce qui lui fut facilement accordé par tous ses créanciers, vu qu'il montrait un capital de neuf mille et quelques cents piastres, toutes dettes payées.

Vite, l'agence commerciale Bradstreet s'est emparé de ce fait pour coter le dit Girard comme étant "Failed." On comprend quels dommages a du souffrir le Demandeur qui intenta une action de \$10,000.

M. Girard avait été abonné à l'agence Bradstreet et avait discontinué.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire qui intéresse tout le public commercial.

M. de Montigny, conduit la poursuite. MM. Abbott, Tait, Waterpoole, et Terrill, occupent pour la Défense."

Falsification de grain.

Les américains ont toujours été remarquables par la fertilité de leur esprit d'invention qui, malheureusement, n'a pas toujours été employé pour le plus grand bien de l'espèce humaine et à la propagation des idées les plus honnêtes de moralité commerciale.

On n'a pas encore oublié les muscades en bois et plusieurs autres imitations de marchandises dont les marchés américains et canadiens ont été inondés pendant un temps. On paraît porter maintenant attention à l'exploitation d'autres moyens pour arriver plus vite à la fortune, et la sphère d'opération paraît avoir été transportée des États de la Nouvelle-Angleterre, patrie des muscades de bois, aux États l'Ouest, patrie des magasins à doubles planchers, qui s'élèvent et s'abaissent à volonté, selon qu'il convient de faire voir que les gardes magasins ont plus ou moins de grain en main. L'invention la plus récente est une découverte pour falsifier le grain, et d'un article entièrement invendable en faire un de première qualité par le procédé que nous allons expliquer plus bas.

Depuis trois ou quatre ans, la falsification du grain à Chicago a pris des développements considérables, au point d'attirer plus qu'une mention générale, puisque le commerce d'orge en cette ville ne peut guère se relever de l'abus qu'on a fait de la falsification de ce grain plus spécialement. On avait bien eu jusqu'à présent de moyens de nettoyer le grain qui n'étaient préjudiciable à personne et pendant longtemps on mêlait en grain inférieur avec un autre de même espèce de qualité

supérieur pour en faire un de qualité moyenne. Le résultat de ces mélanges était de baisser l'étalon du grain au détriment du détenteur de grain de première qualité, puisqu'on avait le soin de ne mêler de grain inférieur, que juste ce qu'il fallait pour ne pas le faire passer pour une qualité inférieure. Cette manipulation depuis quelque temps était devenue trop commune et il fallait quelque chose de nouveau. C'est alors qu'on a eu recours à la falsification du grain par des procédés chimiques d'invention récente.

A Chicago, on ne compte pas moins de trois immenses laboratoires vulgairement appelés, moulins à nettoyer, fournis des machines les plus améliorées, et de produits chimiques, principalement de soufre dont on se sert pour donner la couleur voulue au grain.

Ces établissements ne sont pas continuellement en opération : ils sont quelquefois des semaines à rien faire, dans d'autres temps ils marchent jour et nuit, et lorsqu'ils sont en pleine opération, ils sortent au moins dix mille minots de ce grain transformé à une moyenne de profit de quinze à vingt-cinq cents par minot. Les jours de plus grande activité pour ces établissements sont lorsque la spéculation est la plus intense.

Lors du dernier *corner* dans le blé, lorsque le No. 2 avait atteint de trente à quarante cents par minot au-delà de ce qu'il aurait commandé, n'eût été l'existence du *corner*, les propriétaires de ces établissements achetèrent du blé No 3 et du blé rejeté, les passèrent au moulin et le placèrent sur le marché comme du No. 2, la seule différence étant que la quantité était un peu moindre par suite d'un léger pourcentage de saleté qui avait été retiré. Cette besogne était parfaitement légitime; la question étant une de rivalité entre deux classes de spéculateurs, une désireuse d'augmenter le volume de grain d'un grade donné, l'autre d'en restreindre l'existence aux limites les plus étroites. Jusque là la bataille était entre les *Bulls* et les *Bears* et assez légitime entre deux classes de..... Mais là où la chose prend des proportions, c'est lorsque la spéculation s'étend à l'orge.

Entre commerçants, on sait que la différence entre No. 2 et No. 3 ne dépend pas seulement du plein de grain, de son poids, mais aussi de sa couleur. De l'orge qui est assez lourde pour passer pour No. 2, par avoir été trop longtemps sur le champ et devenue décolorée est classée No. 3. Si ce n'était que l'extérieur, comme la coque d'un œuf qui fut décoloré, le mal ne serait pas grand mais l'apparence extérieure fait supposer qu'il existe également à l'intérieur et par conséquent rend le grain impropre à faire de la bière de première qualité. Ce grain ne s'emploie alors que pour les qualités inférieures de bière, tandis que le grain de belle couleur est réservé pour la fabrication de la bière de qualité supérieure, telle que celle qui se fait en Angleterre. Il s'agit donc d'avoir la couleur voulue en même temps que les autres qualités et c'est dans ce but qu'on emploie les procédés chimiques.

Le manipulateur pulvérise une quantité de soufre en canon qu'il place dans une corne dans le premier étage de la bâtisse. La fumée est alors conduite par des tuyaux dans un cylindre incliné qui tourne dans un étage supérieur. Le grain entre par un bout du cylindre qui est mis en motion tranquillement et permet à la fumée de s'introduire dans la masse, après quoi il sort par l'autre extrémité du cylindre.

Le plus grand trouble, jusqu'à présent a été de faire disparaître l'odeur du soufre qui s'impregnait dans le grain, mais dernièrement on a réussi à trouver un procédé par lequel on fait disparaître complètement cette odeur, et il est maintenant devenu entièrement impossible de découvrir la fraude et les meilleurs connaisseurs s'y trompent eux-mêmes. La seule chance de découvrir si le grain a été manipulé est dans sa blancheur surnaturelle, tel, par exemple, qu'il est avant d'être parfaitement mûr.

La plus grande partie de ce grain est expédié dans l'est, et telle est la difficulté de découvrir le bon grain du mauvais, que les brasseurs refusent de l'acheter, et par contre le commerce est au calme plat, les détenteurs de bon grain ne pouvant plus le vendre que le mauvais.

Convention des Marchands de bois.

Les marchands de bois et les manufacturiers de l'Etat du Maine et du Nouveau-Brunswick se sont réunis à Bangor, Maine, le 19 courant, dans le but de former une organisation. Au-delà de trois cents délégués étaient présents de toutes les parties de l'Etat et du Nouveau-Brunswick. Ils ont adopté une constitution et se sont formés en organisation permanente sous le nom de "Lumber Dealers & Manufacturers Association of Maine & New-Brunswick." La constitution prescrit les devoirs des officiers, admet comme membres les marchands et les manufacturiers de bois du Maine et du Nouveau-Brunswick, avec l'approbation d'un comité permanent sur le vote de deux tiers des membres présents, établit la contribution à deux dollars par année et fixe la date de l'assemblée annuelle au troisième mercredi de février, donne pouvoir au comité permanent d'appointer une personne compétente pour surveiller l'examen de tout le bois vendu dans le Maine ou le Nouveau-Brunswick de la manière qu'il sera décidé, et aussi d'appointer une personne compétente pour s'entendre avec les marchands et les manufacturiers sur telles règles et règlements pour assurer l'uniformité des prix et des examens selon qu'il sera arrêté pour le plus grand avantage de l'association. Il fut décidé d'adopter un système uniforme d'examen par tout l'état pour le moyen de surintendants généraux et de députés, et que tout bois fut vendu d'après l'examen convenu et livré dans les localités respectives de production.

Le comité sur les statistiques fit rapport que l'estimé de billots dans cet état au

printemps prochain serait de 592,000,000 de pieds. Il y aurait environ 180,000,000 de pieds de bois de moins au printemps que l'année dernière à pareil temps.

Mauvaises affaires.

A en juger par le commencement, 1873 promet d'être une année désastreuse comme année commerciale. Dans les quinze premiers jours de janvier, on a enregistré les faillites suivantes de maisons engagées principalement dans le commerce de soieries et dans les fabriques de Manchester en Angleterre :

C. et W. Samuels, Manchester £100,000; L. Scott, £61,000; J F Pawson & Cie, £650,000; R F Nairne, Manchester £17,000; Drakefort Brothers £90,000; G. Thornton et Cie., Manchester £138,024; Viventi et Cie £600,000; Berkton et Makin, Manchester £17,000; W et F Simpson-Preston £43,627; W et T Bestwick, Manchester £9,160; R P Harding, Manchester £18,940; Smith et Norton, Manchester £24,380; J F Haynes, Dudley £20,074; McClelland Bros. Birmingham £70,000; Wetherall, Quintus, & Cie £150,000; M B Schumann, £90,000; Power, Sears & Cie £150,000; Childs, Mills & Cie, Manchester £152,464; Heitz & Denvege £350,000; Total £2,751,669.

En Canada, depuis le 1er Janvier au 11 Février on avait enregistré les cessions suivantes dans les provinces d'Ontario et Québec seulement :

Stoddart Sewell, Port Lambton; Sanderson & Cie, Toronto; W G McCormack, Walkerton; Davis & McKee, Belleville; W Rennie, Allandale; John Post, Whitby; J Culbert, Ste. Catherine; A Nesbit, Brampton; J E Weir, Brantford; Wallace & Todd, Southampton; W W Cox, Collingwood; P Sayer, Barrie; G Cooke, Napier; J Bernatz, Petrolia; J McKenzie, Petrolia; H R Sharp, Galt; J P Harvey, Niagara; Jones & McCormack, Waterdown; Robert Smith, Ayton; F Ball, Barrie; A Samuel, Carleton Place; C Bowie, Ottawa; Wm Shaw, Oshawa; C J Winkler, Kincardine; T H Taylor, Toronto; Hy Kinsman, Exeter; E Burke, Smith's Falls; D J McDonald, Merrickville; R H Smith, Newmarket; Pickcup, Bray & Cie, Kingsville; A C & H W Barrie, Brougham; Jos S Drury, Barrie; Thos Wilson, Walton; D Lamont & Cie, Chatham; Chas James, Perth; E Slipman, Perth; A Mowat & Son, Ottawa; D G Kennedy, Chatham; P H Brennan, Campbellford; J H Vanderlip, Orangeville; W J Larmour, Peterboro; H Laycock & Bros., Woodstock; John Crenlock, Toronto; B Nelligan, Kingston; S J Morwood, Petrolia; J A Campbell, Tp Beverley; E Netherway, Ste. Catherine; J S & T Macklem, Chippawa; J P Hussey, Mount St. Louis; Z Forest, Montréal; F T Savoie Plessisville; M. Lafontaine, Montréal; Ronayne & Cie, Montréal; J B Buss, Montréal; Murray & O'Neil, Montréal; C E Lamirande, Sherbrooke; Duranseau & Sylvestre, St Jean-Chrysostome; L Steben, Montréal; P Claude, Montréal; Wm Foote & Cie, Montréal; A Jolivet, Québec; R & C Longtin, St Rémi; S Dempsey, Montréal; B. Leclerc, Québec; C F Smith, Montréal; E Carbonneau, Montréal; P A J Bilodeau, Lévis; Bazin & Grenier, Québec; H P Brumell, Montréal; D Demers, Coaticook; J G Shipway & Son, Montréal; Palsgrave & Sthelm, Montréal; H F Lemonf & Cie, Montréal.

A VENDRE
800 tonneaux
 DE
BON FOIN
 BIEN PRESSÉ
Ballots pesants 260 à 300 lbs.
 et au-dessus.
5,000 minots d'Avo ne
1,000 " de Pois
 S'adresser à
ED. CARON,
 RIVIERE-DU-LOUP (EN HAUT.)

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
P. H. CORKERY & CIE.

FAILLIS.

Je Soussigné ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations sous un mois, à mon bureau No. 5 Rue St. Sacrement et de s'y réunir le 21 de MARS prochain, à DIX heures A. M. pour l'examen des Faillies et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. Les faillies sont requis d'y assister.

G. H. DUMESNIL,
 Syndic Officiel.

Montréal, 20 février 1873.

Associé demandé

ON demande pour une Manufacture de Chaussures établie depuis vingt ans, un ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de

\$50,000

La Fabrique dont il s'agit est l'une des plus anciennes, des plus considérables, des plus prospères et des mieux situées de la ville.

Ses relations sont très-étendues dans les principales villes des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. La maison qui demande un associé réalise des profits très considérables et désire développer ses relations. Des Informations précises seront fournies en temps et lieu.

S'adresser par lettre au propriétaire du **NEGOCIANT CANADIEN**, No. 10 Rue St. Nicholas, Montréal.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Samedi, le 25e jour de Janvier 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Attendu que l'article connu sous la désignation de **Genièvre Old Tom (Old Tom Gin)** étant un spiritueux réunit, ne peut être éprouvé exactement à l'aide de l'hydromètre de **Syke**, de la manière prescrite par la loi pour éprouver les liqueurs spiritueuses et qu'il est désirable, en vue d'obtenir l'uniformité dans la perception des droits sur cet article, d'adopter une force moyenne pour l'examen du dit article à la douane.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des douanes, et en vertu de l'autorité donnée par la 4e section de l'Acte 31 Vic., Chap. 6. intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est, par le présent, ordonné que dans la perception des droits sur le "Genièvre Old Tom" importé, ce liquide sera considéré comme étant de vingt-trois par cent au-dessous de la force de preuve, ou contenant soixante-dix pour cent d'Alcool.

W. A. HIMSWORTH,
 Greffier du Conseil Privé.
 20-21-22

767.

LA 'CITOYENNE'
ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,
 MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 JUV.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

LUDGER STEBEN, épiciier et commerçant de la cité de Montréal.

FAILLI.

Avis est par le présent donné que le failli susdit, a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et de décharge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours expirant **LUNDI**, le troisième jour de Mars prochain 1873, l'ajurai d'après les clauses et conditions du dit acte.

No. 97, Rue St. Jacques.

L. JOS. LAJOIE,
 Syndic Officiel.

Montréal, 13 février 1873.

20 21

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

NAPOLEON CHOQUETTE, de la Cité de Montréal commerçant,

FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires No. 201, Rue St. Joseph dans la Cité de Montréal, Mercredi, le cinquième jour de Mars 1873, à onze heures avant-midi pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,
 Syndic par interim.

Montréal, 13 février 1873. — 20-21



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Jeudi, le 6me jour de Février 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 5ème sec de l'Acte 31 Vic., chap. 6 intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par les présentes ordonné que le Village de Coeagne, dans le Comté de Kent, province du Nouveau-Brunswick, sera et il est, par le présent, constitué et érigé comme "Out Port" de douane et placé sous la surveillance du collecteur des douanes au port de Richibucto.

W. A. HIMSWORTH,
 Greffier du Conseil Privé.

23 à 23

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—**SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.**

Vice-Président,—**JOHN RANKIN, éc.**,

Gérant et Secrétaire

EDWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province.

AVIS

AVIS est par le présent donné, qu'à la prochaine session du Parlement du Canada, demande sera faite aux fins d'obtenir un acte pour incorporer une Compagnie sous le nom de "Le Crédit Foncier du Canada," dont le Bureau principal sera à Montréal.
 Montréal, 6 février 1873.



COMPAGNIE

DU

Chemin de Fer de la Rive Nord

AVIS

Est par le présent donné qu'à une assemblée de Directeurs de la **COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD**, tenue le 1er février courant, il a été résolu de demander aux actionnaires **QUATRE NOUVEAUX VERSEMENTS DE DIX POUR CENT CHACUN** sur le montant du capital souscrit par eux, les dits versements devant dus et payables au Secrétaire et Trésorier de la dite Compagnie aux époques suivantes :—

- Le 1er. le ou avant le 8 Mars 1873
- Le 2me. le ou avant le 8 Juin 1873
- Le 3me. le ou avant le 8 Septembre 1873
- Le 4me. le ou avant le 8 Décembre 1873

A. H. VERRET,
 Secrétaire et Trésorier.

Québec, le 3 février 1873.

CHARLES FRASER & CIE
375, Rue des Commissaires

OFFRENT EN VENTE

Boucauts grande Morue Verte
Barils Morue Verte
Barils Harengs du Labrador
Demi-barils do do
Sacs gros Sel de Liverpool
Sacs fin do do
Sacs Factory Fil'ed.

13 février

KIRKWOOD & MORE,

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES DE POISSON,

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 27 FEVRIER 1873.

BANQUET DU CHEMIN DE FER.

Lundi soir, la vaste salle à dîner du St. Lawrence Hall était encombrée de deux cent des citoyens les plus éminents de notre ville et de notre province venus de toutes parts pour honorer Sir Hugh Allan, lui promettre l'appui le plus cordial et le concours le plus actif dans les deux grandes entreprises à la tête desquelles il se trouve : Le chemin de colonisation du nord et le chemin de fer canadien du Pacifique. Bien que les organisateurs du banquet n'eussent que deux semaines à leur disposition pour tout préparer, le succès a été complet et nous doutons que jamais manifestation publique ait aussi bien réussi.

Nous en félicitons cordialement le comité d'organisation et particulièrement MM. les secrétaires qui ont toujours la plus forte partie de la besogne.

A huit heures les convives pénétraient dans la salle au bruit des fanfares de la musique, et commençaient à discuter avec ardeur les mets et les vins qui surchargeaient les tables et dont voici le

MENU.

Potages.—Mulle d'Original, Palestine.
Poissons.—Saumon du Saguenay au bleu, Saucé d'Homard, Filet de Morue à la Horley.

Entrées.—Petites Bouchées aux Huîtres à la Bechamel, Côtelettes d'Agneau pané aux petits pois verts, Turban de Filet de Goules à la Périgean aux Truffes, Pâtés chauds à la Sir Hugh Allan aux Champignons, Riz de Veau piqué à la Toulouse aux Truffes, Chartreuse de Légumes aux Perdreaux.

Rélevés.—Ronde de Bœuf aux choux, Langues de Bison, Dindon—Sauce aux Huîtres, Gigot de Monton—Sauce aux Capres, Jambon—Sauce au Champagne.

Rôtis.—Selle de Chevreau—Jus de Groseilles, Agneau du Printemps—Sauce au Baume, Filet de Bœuf à l'Anglaise, Poulette de Grain.

Gibier.—Faisan Royal, Poulette de Prairie, Perdreaux, Dindon Sauvage, Canvas Back Duck, Salade Italienne, Salade d'Homard, Salade du printemps.

Légumes.—Pommes de terre, Choux-fleur, Haricots verts, Petits pois verts, Tomates, Choux de Bruxelles, Asperges, Purée de Navets.

Entremets.—Plum Pudding à l'Anglaise, Gelée aux fruits, Charlotte Russe, Meringue à la Crème, Tarte de Rhubarbe, Mince Pie au Rhum, Compote aux Oranges, Gâteaux Genevois.

Glacés.—Fraises, Citron.
Grandes pièces montées.—Croquettes à la Bouché d'Orange, Paniers garnis, Locomotive, Navire canadien, Corbeilles de fruits, Non-garis à la Chantilly, Meringues, Crème d'Italie, Pyramides de Macarons, Coco.

Dessert.—Oranges, Pommes, Figue, Amandes, Raisins, Prunes, Abricots, Noix, Gâteaux mélangés, Fruits cristallisés.

Vins.—CHABLIS, SHERRY—P. Martin extra fine, CLARET—Bertin et Gueslier St. Julien, CHAMPAGNE—Moët et Chandon's Dry Sillery, Mum's extra dry, Sparkling Mozelles, Seltzer Water, CAFÉ et LIQUEUR.

Quand tout le monde eut satisfait son appétit, Son Honneur le Maire, qui présidait, proposa la santé de la Reine, qui fut reçue avec tous les honneurs; puis succes-

sivement celles du Prince de Galles et de la famille Royale, du gouverneur-général, du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui toutes furent reçues avec beau coup d'entrain.

Puis vint celle de Sir Hugh Allan, notre hôte, qui fut accueilli avec un enthousiasme indescriptible, tout le monde se levant et applaudissant de toutes ses forces.

M. le Maire fit quelques remarques bien placées sur les grandes choses que Sir Hugh Allan avait entreprises et conduites à bonne fin, et lui prôdit un succès égal dans les œuvres gigantesque à la tête desquelles la confiance publique l'a placé.

Sir Hugh, en se levant pour répondre fut accueilli par une triple salve d'applaudissements. Quand le calme fut rétabli, il donna lecture de la réponse suivante, afin qu'il n'y eût pas d'erreur de commise dans les rapports, comme il s'en est glissé précédemment.

Monsieur le Maire, Messieurs,

Les mots convenables me manquent pour vous exprimer combien je suis reconnaissant de l'honneur que me font ce soir mes concitoyens. Sans aucun doute, vous comprenez que je ne m'enorgueillis pas pour moi de la démonstration que l'on fait aujourd'hui. Je suis bien persuadé que le grand projet que nous sommes sur le point d'entreprendre et dans lequel toute la Puissance a de si forts intérêts, est l'objet de votre réunion ici, ce soir, et je n'ai pas besoin de vous dire que l'on ne peut s'exagérer l'importance de ce projet.

Il est difficile de calculer la grandeur de l'entreprise; car, bien qu'il soit facile de dire que « le chemin commencé à un point près du Lac Nipissingue et se termine à l'Océan Pacifique, » il est difficile de se former une idée de l'étendue du territoire qu'il traversera. La meilleure manière d'avoir une idée de cette entreprise gigantesque, c'est de penser que cette route ouvre et traverse un pays plus grand que toute l'Europe et fournira, des dans jours plus ou moins prochains, es moyens de colonisation et d'existence à des millions d'habitants. Cet immense territoire deviendra un asile assuré du surplus de population, non-seulement de notre Puissance, mais encore des pays européens. Les terres, convenables à l'agriculture, produiront en abondance tous les grains qui pousse dans les Provinces d'Ontario et de Québec.

Les ressources minérales de ces terres, ressources déjà bien connues sur le rive Nord du Lac Supérieur, dans l'île Vancouver, les Montagnes Rocheuses et dans la vallée de la Saskatchewan, sont d'une richesse incomparable.

Les pâturages sont très-excellents et, sur les bords du Pacifique, on trouve une grande quantité de bois supérieurs pour mâs et autres fins. Tout cela démontre que cette richesse existe dans ce territoire et nous verrons, j'espère, le commencement cette prospérité dans le chemin de fer que nous sommes sur le point de construire.

Le climat de ce vaste territoire est on ne peut plus salubre. Sans aucun doute, le froid y est quelquefois intense, mais le fait incontestable que les bestiaux, et même les chevaux peuvent être hivernés avec succès dans le pays déjà colonisé, prouve qu'en général ce climat est moins rigoureux que celui du Canada où les animaux doivent toujours être établis pendant l'hiver. Je connais bien, néanmoins, la nature de cette tâche ardue et les difficultés qu'il faudra surmonter pour l'exécution de cette immense entreprise et je ne me le dissimule pas, la compagnie qui a pris le contrat pour le parachèvement de la voie, a une œuvre difficile à faire. Cette compagnie

doit traiter la plus grande affaire financière qui ait été négociée par une compagnie privée avec des capitalistes étrangers.

Pour agir ainsi, ils doivent montrer, ce que tout canadien connaît, que quelque grand que semble être le projet, l'aide que le gouvernement lui apporte et les grands avantages naturels qu'il possède, assurent son succès. La compagnie doit vendre ses terres pour aider à racheter ses débentures et, en même temps, pour augmenter son commerce local à mesure que la population augmentera; et, afin de vendre ces terres, la compagnie doit entreprendre la tâche de les coloniser. Elle doit, ainsi, faire les fonctions de compagnie financière, compagnie de chemin de fer et compagnie des terres d'émigration. Et toutes ces choses doivent être faites avec vigueur et succès pour assurer la réussite de toute l'entreprise. En accomplissant toutes ces choses, la compagnie doit être préparée à rencontrer des obstacles. Mais, quelle entreprise gigantesque a jamais été accomplie sans obstacles? Quels obstacles ne peut-on pas vaincre par l'entreprise, l'énergie et la persévérance? Cette entreprise concerne tout homme de la Puissance.

Le public est doublement intéressé au succès de cette entreprise, car les profits qu'on en retirera ne peuvent être estimés maintenant; et bien que les chances de profit de la compagnie qui a entrepris ce travail, soient encore éloignées, je ne puis y voir rien autre chose que des bénéfices considérables pour la Puissance. Ce chemin fera pour ainsi dire toucher les rivages du Pacifique à ceux de l'Atlantique et unira par des liens plus intimes le peuple des provinces, en rendant les communications plus faciles. Nos jeunes gens auront par là une nouvelle carrière. La route du Pacifique encouragera et élèvera le sentiment national; bénéficiera considérablement au commerce; donnera une nouvelle impulsion à l'immigration, et, par ces moyens et par d'autres, augmentera la prospérité générale. Cette entreprise demande donc le secours et les sympathies du pays entier. Et j'ose espérer que, laissant de côté les anciennes jalousies de parti, de localité ou de politique, tout le peuple de la Puissance donnera un appui cordial à ce grand projet et prouvera au monde que, dans une question d'intérêt public, il peut s'élever au-dessus de tout sentiment incompatible avec le bien général.

La province d'Ontario est particulièrement intéressée à cette œuvre. Située près du grand territoire qui sera ouvert par ce travail, la province d'Ontario recueillera les premiers et les plus grands bénéfices résultant du succès de l'entreprise. Les jeunes gens de cette partie de la Puissance iront probablement en grand nombre sur ce territoire et ce mouvement produira naturellement un bien immense.

La Province d'Ontario avec l'activité et le grand esprit d'entreprise qui la distinguent, se prépare déjà à saisir avec avidité tous les avantages de cette grande entreprise. Déjà tous ses capitalistes se sont réunis entre eux pour étendre vers le Nord les lignes nombreuses de chemins de fer qui partent de leur riche et influente capitale; grâce à ces extensions graduelles de ses chemins de fer vers le nord, notre province leur ouvrira bientôt toute la vaste région centrale qui s'étend entre le lac Nipissingue et le lac Ontario, et qui se trouve à peu près à égale distance de Toronto et de notre ville de Montréal.

En travaillant ainsi à ouvrir à la colonisation ses terres encore incultes, Ontario approche rapidement vers la région que le gouvernement fédéral a choisie, pendant la dernière session, pour terminus du chemin du Pacifique.

Je désire, et tous ceux qui m'entendent, ici, ce soir, le désirent avec moi, je suis certain, que nos frères d'Ontario obtiennent tous les succès possibles de ces grandes entreprises.—Nous ne les jalousons point, et nous n'avons point lieu de les jalouiser.—Mais d'un autre côté tout en souhaitant le succès à nos voisins, nous ne devons pas oublier nos propres intérêts.

Les bénéfices que la Province de Québec, et toutes les provinces Maritimes sont appelées à recueillir de ce vaste chemin de fer, quoique bien considérables, seront cependant, beaucoup plus éloignés, et moins concentrés.

Nous en profiterons surtout quand la ligne sera ouverte au commerce, depuis les bords lointains du Pacifique jusqu'aux rivages de l'Atlantique. C'est alors que nous jouirons des bénéfices de ces gigantesques travaux. Et plus que cela, car le chemin de fer d'Ottawa et Aylmer n'est que le chaînon de cet autre chemin de fer qui amènera le commerce de l'ouest à Toronto et provvera à ces deux grandes cités les avantages d'une communication facile et rapide. (Applaudissements).

Maintenant, messieurs, je dois vous annoncer que l'ambition personnelle a été le motif principal qui m'a porté vers cette entreprise. Ayant déjà obtenu quelques succès dans une autre entreprise du même genre, et que je considère de quelque importance publique, je désistais ardemment attacher mon nom à cette présente entreprise, que je regarde comme la plus grande de cette nature. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour en assurer le succès; et je me crois justifiable d'en avoir agi ainsi.

Je me suis efforcé, dans cette question, de mettre entièrement de côté les idées de section et de clocher, pour ne voir que les intérêts de notre commune patrie.

Je vous remercie, de tout cœur, messieurs, pour moi et au nom de la compagnie qui a entrepris la construction de ce chemin, du généreux support que vous nous avez toujours donné, et j'espère que vous nous le continuerez toujours, car nous avons besoin de votre assistance et de vos encouragements pour mener à bonne fin l'entreprise pour laquelle nous désirons tous le plus grand succès. (Appl.)

Son Honneur le Maire proposa ensuite "Le gouvernement et le Parlement fédéral."

Sir Francis Hincks répondit dans un discours où il offrit les remerciements des ministres ses collègues qui n'ont pu se trouver à cette démonstration à cause de l'approche de la session. Il annonça aussi sa résignation du ministère des finances et assura qu'elle n'a été retardée que parce qu'il voulait voir assurée la grande entreprise du chemin de fer du Pacifique, et le contrat signé. Il prédit le plus grand succès à Sir Hugh Allan dont il a toujours été le partisan dans le gouvernement.

M. L. J. Beaubien répondit à la santé du gouvernement et du Parlement de Québec.

Sir Hugh Allan se leva pour proposer la santé de M. le Maire Coursol, dont il fit le plus bel éloge. M. Coursol répondit dans un petit discours plein d'à-propos, remerciant les citoyens en général de l'appui qu'ils lui ont donné et dit qu'en laissant le fauteuil civique, il avait la satisfaction de pouvoir dire qu'il n'avait pas commis un seul acte de partialité, ni une injustice. Il ne doute point que son successeur, M. Cassidy, ne remplisse parfaitement les devoirs de premier magistrat de cette grande ville.

Sir Hugh Allan proposa la santé des citoyens du nord et spécialement de Ste. Thérèse et de St. Jérôme qui ont contri-

bué pour une si large part au succès du chemin de colonisation du nord. Sans leur aide, et surtout sans l'appui du Rvd. M. Labelle, jamais on ne serait arrivé à ce résultat.

Voici la réponse du Rvd. M. Labelle, curé de St. Jérôme.

Messieurs,

Je suis heureux de l'invitation que l'on a faite aux hommes du Nord, aux principaux habitants de St. Jérôme, d'assister à un magnifique banquet, offert à Sir Hugh pour honorer les éminentes qualités, les hautes conceptions patriotiques, qui distinguent ce remarquable et riche citoyen.

Tout jeune encore, il aimait à passer de temps à autre, quelques mois au milieu d'une ancienne et noble famille, dans le village qui m'a vu naître. Sir Hugh n'a pas vu mon humble berceau, mais il a connu l'auteur de mes jours, un bon artisan et je m'en fais gloire; ce qui me flatte, c'est que Sir Hugh se rappelle ce temps avec plaisir.

Ce gentilhomme écossais se faisait déjà remarquer par la grandeur de ses projets, la noblesse de ses manières, la régularité de ses études et de ses exercices corporels, de son travail et de son repos.

Sa conversation était agréable, enjouée, souvent sérieuse et parfois assaisonnée de sel attique. Tout chez lui était marqué du sceau de la virilité. Il portait sur les épaules du jeune homme la tête de l'homme mûr.

Le chef de la maison qui se connaissait en homme, était rempli d'admiration pour son jeune hôte. Il en était si émerveillé qu'il devint prophète en disant que ce jeune anglais, comme il l'appelait, deviendrait un jour une puissance commerciale.

S'est-il trompé, cet excellent villageois? La grande démonstration de ce soir, nous donne la réponse.

On rapporte que Sir Hugh quittant cette paroisse où le séjour lui avait été si aimable, s'écriait les larmes aux yeux: Adieu, bon St. Rose! Par là, il prouvait que le cœur était aussi grand que la tête.

Je tiens ces détails d'un membre de cette famille, allié aux de Montigny, d'une vieille demoiselle qui vit encore et qui, dans mon enfance, m'a souvent bercé sur ses genoux sans m'indiquer trop fortement vers cet objet que le monde, il me semble, est convenu d'appeler le beau sexe.

Si les rumeurs se confirment, Ste. Rose nous donnera, non-seulement des prophètes, mais encore des premiers ministres, et un certain vocable qui ne doit pas plaire aux oreilles de cette sainte, devra disparaître du langage populaire. Pour revenir à Sir Hugh, je n'ai pas besoin de suivre cette longue et laborieuse carrière qui fut marquée par des succès si éclatants et qui lui valurent un haut témoignage d'estime de la part de Sa Majesté. Sir Hugh n'est pas l'homme de Québec, d'Ontario, des provinces maritimes; c'est à proprement parler l'homme de la Puissance.

Il domine les mers par ses nombreux et immenses navires; c'est un roi dans la finance, par ses énormes capitaux; il commande même à l'électricité par ses lignes télégraphiques.

Sa couronne est belle, sans doute, et bon nombre en seraient satisfaits, mais pour lui, il lui semble qu'il lui manque des diamants pour la rendre plus magnifique et la faire briller d'un éclat impérissable: ce sont les chemins de fer de Montréal à la baie Georgiana, en traversant la Rivière Creuse de Toronto à Ottawa, et l'œuvre par excellence, le Pacifique Canadien qui servira, par la force des choses, de débouché naturel au Pacifique Nord Américain, sans que ce dernier exige de grands sacrifices de la part de la Puissance. Je ne parle pas du chemin de St. Jérôme qui n'est qu'une paillette pour orner ce beau diadème. Voilà le but de sa noble ambition, et il doit

trouver place dans cette haute intelligence. Il désire briser les obstacles de la nature, franchir ses barrières avec la rapidité de l'éclair, pour faire du bien à ses compatriotes.

Sir Hugh veut relier les deux océans par la voie commerciale la plus courte et la plus directe entre l'Europe et l'Asie, faire de notre pays la grande route où les produits de l'orient et de l'occident viendront se donner rendez-vous et s'accumuler pour répandre, sur leur parcours, le bonheur et la prospérité.

Il veut élever, par ces voies ferrées, les différentes parties de la Puissance et leur imprimer un cachet de solidité que le temps ne fera qu'accroître.

Il veut activer l'industrie, alimenter la colonisation, arrêter le flux de l'émigration qui nous condamne aux travaux des dunes, donner un grand essor à l'agriculture en multipliant ses marchés, travailler à mettre le plateau de la balance commerciale au niveau de celui des États-Unis, développer toutes les ressources de la patrie, augmenter les richesses de Montréal qu'il porte toujours dans son cœur comme une mère y porte son enfant de prédilection, attacher son nom à cette œuvre colossale et s'ensevelir ensuite dans les plus glorieux du drapeau des arts et de la paix.

Nouvel Hercule, il a les épaules assez fortes pour porter cette entreprise gigantesque. Son nom est une garantie de succès, puisque Sir Hugh ne s'est jamais mis à la tête d'une entreprise sans la conduire à bonne fin. Génie vif et pénétrant, caractère énergique et indomptable qui se frotte contre les obstacles, nature richement dotée des qualités de l'esprit et du cœur, voilà ce que Sir Hugh met au service de sa patrie. Si le capitaine est illustre pour conduire le char du progrès à toute vitesse, son état-major est digne d'un chef aussi distingué.

Cependant la lutte n'est point terminée, on se prépare à nous combattre jusqu'en Angleterre sur le marché financier. Le Grand Trône a déjà lancés ses premières lèches. On dirait que cette compagnie que tout le monde commençait à estimer, veut mordre à présent le sein qui l'a nourri, parce que le nord, à son tour, veut s'asseoir au banquet de l'industrie.

Elle veut guerroyer contre nous avec un don de \$16,000,000 qui proviendrait du nord comme du sud, et semblable au scorpion, elle désire dominer sur des ravins.

Est-ce notre faute, si cette compagnie, dans la construction de son chemin, a été prodigue de son or et de son argent, et si, par là, elle a dilapidé ses ressources?

Est-ce notre faute, si elle a été obligée d'emprunter à un taux ruineux? Est-ce notre faute, si on trouve que les actionnaires reçoivent les éailles pour dividende et que les huîtres deviennent la proie des salariés?

Pourquoi rejeter sur le pays la culpabilité de certains administrateurs de la société?

Croit-on nous jeter dans le cœur le découragement en méprisant la haute valeur du domaine public? Si on pense effrayer notre compagnie par les menaces, on se trompe grandement. Elle a pour la soutenir le pays entier parce qu'il y a de son honneur et de son crédit, et que l'injure s'adresse à tout citoyen qui a du cœur.

Les tracés de nos chemins de fer sont si bien choisis pour payer nos actionnaires que l'on craint qu'ils n'englobent une partie du fret du Grand-Trône (*Ind. Inv.*) Conçoit-on cependant que si le Grand-Trône, d'un côté, perd un profit par nos voies ferrées, de l'autre il en gagne dix, et que plus le pays s'enrichit, plus ses chemins de fer deviennent prospères.

J'ai toujours aimé le Grand-Trône, je l'ai toujours défendu comme une œuvre nationale, mais s'il change de nature, s'il se transforme en serpent pour répandre contre nous le venin de sa jalousie, de sa rancune et de sa haine, je serai obligé, comme malgré moi, de le traiter en bête venimeuse.

Des événements particuliers m'ont associé à ces grandes entreprises. Elles étaient renfermées dans le programme que je me suis for-

mulé voilà bientôt cinq ans, et je me propose de le poursuivre de toutes mes forces dans l'intérêt de notre chère patrie, savoir : industrie, colonisation, avancement de l'agriculture, élargissement de nos canaux, canalisation de la rivière Ontonagon jusqu'à la Baie Georgienne, réseau de chemins de fer par tout le pays, depuis Québec jusqu'à la Colombie Anglaise.

Dans mon humble sphère d'action, j'ai fait ce que j'ai pu pour l'agriculture et la colonisation et surtout les chemins de fer.

J'ai frappé à toutes les portes ; j'ai rencontré, en général, de chaudes sympathies et dans les gouvernements, et dans les parlements, et dans les Conseils de ville, et dans les Conseils municipaux, parmi les pauvres, depuis notre saint évêque et les autres dignitaires ecclésiastiques jusqu'aux plus humbles de mes paroissiens, sans oublier toutefois la classe distinguée de nos journaliers.

Dans toutes mes démarches, j'ai contracté des amitiés qui m'honorent beaucoup, entre autres, celle de Sir Hugh.

Qu'il me soit permis de payer un tribut de reconnaissance à P. Hon. J. Young qui m'a toujours été fidèle, particulièrement dans les mauvais jours. On fermait les yeux, sans doute sur mes défauts et mon peu de talents et l'on avait pitié de la bonne volonté, du courage et des efforts du pauvre curé de campagne.

J'ai rencontré beaucoup de contradictions, mais je bénis le ciel de n'avoir pas perdu un seul ami, même parmi les opposants.

Je profite de l'occasion pour témoigner à tous ma profonde gratitude, ainsi qu'à la compagnie qui a daigné écouter patiemment mes observations. Permettez-moi d'ajouter encore un mot et je finis.

Dans mes distractions, une pensée arrêtait souvent mon esprit, je vois la communie parce que c'est, je pense, une bonne distraction. Vous avez entendu parler de ces routes magnifiques dont les Romains sillonnaient l'Europe et qui subsistent encore aujourd'hui comme d'impérissables monuments de leur grandeur et de leur puissance ; qu'étaient-elles autres choses que des voies ouvertes aux missionnaires de l'Évangile ?

Qui sait si notre chemin du Pacifique ne sera pas un jour la route des prédicateurs du Christ pour préparer les voies à la vérité chrétienne et rendre ses progrès plus faciles parmi les peuples de l'Asie ? A ce point de vue, un prêtre n'est pas hors de propos dans l'œuvre du Pacifique.

De plus, n'a-t-on pas besoin de prouver à certains individus, par des faits irrécusables, que le prêtre est un homme, le progrès par état, puisque la perfection chrétienne qu'il prêche et doit pratiquer, est un progrès continué qui ne finit qu'à Dieu.

Puissent les vents et les ondes respecter le navire qui doit porter la fortune de nos chemins de fer ! Puissent les vœux d'Horace à Virgile, représenter nos souhaits envers Sir Hugh et ses nobles compagnons de voyage ! Que Dieu les ait toujours dans sa sainte garde !

M. Coursol proposa la santé du *Maire élu*, à laquelle M. Cassidy répondit par un discours humoristique.

Après les santés de la presse et de l'hon. J. J. Abbott, l'assemblée se dispersa.

Des lettres d'excuses ont été reçues de Sir John A. MacDonald, des Hons. MM. Tilley, Langevin, Ouimet, O'Connor, Tupper, du lieutenant-gouverneur du Québec, du Maire de Québec, de M. Flemming, des Hons. MM. Mitchell, de Boucherville, Campbell et de M. Cumberland.

Voici la liste complète des souscripteurs au banquet.

MM. Hugh McLennan, Président de la Chambre de Commerce, J. McShane, Jr, Duncan

Macdonald, A Cross, M Nolan DeLisle, Louis Baubien, M. P. H Gault, Charles Garth, Henry Mulholland, Richard White, Alph Desjardins, Hon Henry Starnes, Damasse Masson, D Stoddart, Charles Legge, Edward Sturk, Samuel E. Dawson, R A Smith, Thos White, jr, C Handy-side, J. S. Hunter, Thos Doucett, L. Tollemache, J. C Baker, Thos Caverhill, Thos Workman, A W Ogilvie, W W Ogilvie, James Hutton, H Cotté, J N Loranger, H N Bourgozin, F X A Trudel, L O Taillon, Edw Mackay, D Butters, Jas Crathern, Strachan Bethune, John Mout, A J Patterson, G A Drummond, Hon M H Cochrane, Chas Goddes, T S Brown, John Lovell, D J Rees, Geo Coupar, L E Morin, Chas Lee, E Dobell, Edward Murphy, Alex Campbell, A M De Lisle, Hon John Hamilton, Thos Kimmer, Geo D Ferrier, A A Stevenson, Adolph Roy, J D Irish, Joseph Tiffin, jr, Ed Lionais, Hon J L Beaudry, C J Coursol, Jos Pompoie, M P P, H Baby, G Boivin, Oscar Dunn, C A Dunsereau, J A Chapleau, M P P, Francis Cassidy, M P P, J L Cassidy, L O Lonanger, E Lef. de Bellefeuille, G A Champagne, Lons Allard, L G Lamontagne, H Bourgozin, Moise Martin, Wm Hobbs, G B Burland, John W Hopkins, D Munro, A Amos, J B Stephenson, C T Bouthillier, Geo W Campbell, M D, P Boud, R Beaufield, Jas Benning, Wm Moodie, Jos Bursalon, Wm McMaster, John Thomas Molson, H Nathan, jr, M P, E Angers, Wm Kennedy, Romeo Stephens, Stanley Bagg, Hon Thos Ryan, J Crawford, J F Sincennes, M P. Ryan, M P, Jones Lyman, W E Phillips, W Monk, J L Morris, Theo Lyman, Thos Howard, Alex Milloy, Geo Deinhoim, J Dakers, C Bourrie, E T Barbeau, D Coulson, James Burnett, Wm Tache, R J Reekie, E R Green, Andrew McCulloch, Francis Scholes, C A Leblanc, Alex Lacoste, J Rivard, T H Papineau, Col D'Orsoniens, Aicx Walker, John Ogilvy, F B Matthews, Robt Mout, William Workman, J A Gillespie, R P Howard, M D, R Forsyth, John Fraser, I G A Papineau, Gilbert Scott, Robert Brodie, M McCulloch, J McLennan, Thomas Kershaw, James Lord, P S Murphy, A McPherson, Robert Beun, Jackson Bae, C J Mecker, Jas. Rose, E Atwater, Alex Buntin, G Cheeny, J T McNimmo, C A Leblanc, S M Loranger, L W Sicotte, Thos Simard, John A Leclair, W Marchand, Chs Glackmeyer, D Rolland, Chs Lucroix, Amable Jodoin, Robt Romaine, de Peterboro ; J B Beaudry, C S Rodier, jr, G A Mousseau, E S Freer, B Hutchins, Robert Anderson, David A P Watt, Andrew Allan, J H Temple, John J Arnton, W M Ramsay, H Lamontagne, W Stephens, G W Ford, L R Masson, Dr Duchesneau, Shérif Treadwell, J Brodie, G Cheeny, A Cantin, G Duhamel, Wm Henderson, H R Ives, W D B Janes, Alf Kerouch, B Mitchell, J C McArthur, J Alp Ouimet, Geo H Peck, Chas D Proctor, G D Rowlings, C G C Simpson, M H Simard, N S Whitney et Robt Wright.

Les municipalités voisines ont été représentées par le Révd. M. Labelle, G Lavolette, A Lavolette, Jos Boisseau, Dr Provost, Melchior Provost, C De Montigny, Dr De Martigny, et Wm H Scott, tous de St Jérôme ; les Révds Messires Nantel et Charlebois, et M Joseph Aubin, Maire du village, et Victor Leguerrier, Maire de Ste Thérèse, et M J L Leduc, Maire de Ste Scholastique.

Soirée des marchands de beurre et d'œufs de Glasgow.

A la dixième réunion annuelle du Commerce de Beurre et d'Œufs de Glasgow, le président dans un discours qu'il adressa s'exprima comme suit :

« Les présidents ont coutume de commencer par flatter (to butter) leur auditoire. Je ne suivrai pas cet exemple, car chacun peut voir en regardant autour de

lui qu'il est impossible de trouver une assemblée de plus honnêtes hommes et de de plus charmantes femmes, et tel étant le cas je ne m'étendrai pas d'avantage sur ce sujet. Je suis bien certain que la prière de tous et d'un chacun est, « Que le ciel nous donne du bon beurre ! Délivrez nous du mauvais beurre ! »

Nous savons tous que du bon beurre est un présent du ciel, une véritable bénédiction ; tandis que du mauvais beurre est une malédiction pour ceux qui y touchent. Je pourrais faire une bonne lecture en prenant le beurre pour sujet. Je commencerais par vous montrer la pauvre, misérable et sale bicoque d'où vient la tinette de mauvais beurre, puis je vous conduirais au marché où je vous ferais voir la pauvre femme qui vend son mauvais beurre. Je vous ferais entendre ses cris d'horreur, quand l'inspecteur déclare son beurre de cinquième qualité. Je vous montrerais des centaines de marchands qui refusent de l'acheter à n'importe quel prix, et finalement il est vendu à un coquin qui efface les marques et l'expédie à Glasgow comme « de première qualité » d'inspection privée. Je vous ferais voir la piteuse mine du marchand de Glasgow, quand il passe la soude dans la tinette. Il reste en magasin pendant des mois et finalement il est vendu, pour argent comptant, à quelque pauvre veuve qui tient un petit magasin et finit par presque troubler l'esprit de la pauvre malheureuse. Je vous conduirais ensuite chez le fermier qui apporte le bon beurre au marché. Là, tout est propre, d'un aspect riant, la maison est bien aérée, les vases de lait font envie. Je vous ferais voir la digne fermière sur le marché ; comme elle est heureuse, comme elle est orgueilleuse, quand elle voit l'inspecteur marquer « première qualité » sur sa tinette, comme les compliments pleuvent de la part des marchands rivaux qui se le disputent au plus haut prix du marché, la satisfaction du mari de voir que son épouse a rapporté le prix, la belle recommandation dans la lettre qu'il adresse au marchand de Glasgow, et le plaisir de ce dernier en la recevant.

Je vous ferais voir le marchand le vendant ce beurre, comme faveur spéciale, à un jeune homme qui vient de se lancer dans les affaires. Cette tinette de beurre est le commencement de la fortune de ce jeune homme et, entre parenthèse, je vous ferais voir ce jeune homme occupant le fauteuil de la soirée « des commerçants de beurre et d'œufs. »

De telles esquisses vous mettraient sous les yeux le résultat du bon et du mauvais beurre. Nécessairement la morale de mon histoire serait : « Evitez de toucher au mauvais beurre. » Le mauvais beurre est toujours trop cher. Quiconque pense faire un bon marché en achetant du mauvais beurre, verra avant longtemps qu'il s'est trompé. D'après quelques autorités, il s'est fait de grandes fortunes dans le commerce de mauvais whisky, de mauvais thé, mais je suis certain que personne ne s'est jamais enrichi et ne s'enrichira jamais dans le commerce de beurre, s'il ne tient pas un article de première qualité.

Un mot sur les œufs maintenant,

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Acides	
Marinique..... par lb	5 .. 5 1/2
Sulfurique..... "	35 .. 40
Sulfurique..... "	4 .. 5
Alcalis	
Classe première..... par 100 lbs	6 50 .. 0 90
do seconde..... do	Nominale
Classe première..... do	0 00 .. 8 10
do seconde..... do	Nominale
Allumettes	
Allumettes Eddy..... par cs 5 grosses	5 25 .. 5 75
do Héline..... do	Manquent
do Becket..... do	4 75 .. 5 25
do Québec..... do	4 75 .. 5 25
Autres	
Alu du Canada..... par lb	9 .. 10
E tanger..... do	10 .. 11
Articles en bois	
do Cuvettes assorties	3 .. 2 25
do do	4 .. 3 50
do do	9 .. 4 00
Epingles..... par boîte 5 Grosses	1 20 .. 1 25
Laveuses en bols..... par douz.	manquent
do zinc..... do	2 25
Sceaux ordinaires..... 2 cerce do	2 25
do do..... 3 do do	2 50
Timottes à beurre en plu p. 100	27 00
do do en frêne do	32 00
Bois	
Bois en luiton, No. 0*..... par douz.	3 55
do No. 0..... "	3 00
do No. 1*..... "	2 85
do No. 1..... "	2 75
do No. 2..... "	2 50
do No. 2..... "	2 10
do No. 3..... "	1 80
do No. 1*..... "	2 30
do No. 1..... "	1 85
do No. 2..... "	Manquent.
do No. 3..... "	1 00
do No. 4..... "	3 35
do No. 1..... "	2 75
do No. 2..... "	2 40
do No. 3..... "	1 95
do No. 3..... "	1 80
Bois de service	
Pin clair..... par 1000 pieds	30 00 .. 35 00
Seconde et troisième..... do	19 00 .. 20 00
Full..... do	12 00 .. 12 00
Madrilars de 3 pouces par 100	première qualité .. 80 00
deuxième do	50 00 .. 50 00
Cat..... do	25 00 .. 30 00
Châlotte blanche..... par 1000 pieds	12 00 .. 13 00
Madrilars 3 pouces..... par 100	28 00 .. 30 00
Châlotte..... par 1000 pieds	10 00 .. 10 50
Bois de charpente solives do	14 00 .. 15 00
Madrilars de 3 pouces..... par cent	28 00 .. 30 00
Noyer noir..... par 1000 pieds	75 00 .. 80 00
Bois blanc 1 pouce beau do	20 00 .. 25 00
do Il do ordinaire do	17 50 .. 20 00
do I do do	17 50 .. 20 00
Jaêne..... do	50 00 .. 60 00
do do do	35 00 .. 40 00
Orme dur..... do	22 50 .. 25 00
Morlier Hêtre et Érable do	35 00 .. 40 00
Noyer tendre..... do	2 50 .. 3 00
Charbon en pin..... do	2 00 .. 2 30
do épinette..... do	1 00
Bouchons	
Bouchons à bière..... par grosse.	0 22 1/2 .. 0 35
do Vin..... do	0 40 .. 1 00
do soda..... do	0 35 .. 0 60
do communs..... do	0 10 .. 0 20
do boules..... do	0 50 .. 1 20
Bouteilles	
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	manquent.
do Anglaises à vin do	8 00 .. 8 50
do Anglaises à bière do	8 00 .. 8 50
do A Champagne do	manquent
Brèves	
Communes ordinaires par 1,000.....	8 50 .. 9 00
Pressées dures do	9 00 .. 9 50
do de front do	10 00 .. 10 50
do de Montréal do	12 00 .. 12 00
A feu do	35 00 .. 36 00
Do Eau par douz.....	9 25 .. 9 40

Café Vert	
Ju Cap..... par lb.	\$ 0 17 .. \$ 0 18
do do..... "	0 18 .. 0 20
St. Domingue..... "	0 18 .. 0 19
Imaïque..... "	0 19 .. 0 25
Maracabo..... "	0 20 .. 0 22
Yeylan..... "	0 20 .. 0 25
Yaberry..... "	0 27 .. 0 27
ava..... "	0 21 .. 0 25
Yocha..... "	0 27 .. 0 33
Yysore..... "	0 27 .. 0 22
Artes à Jouer	
Communes par douz.....	0 60 .. 0 80
Yores do.....	2 00 .. 4 00
Manvre	
Nouvelle Zélande.....	0 10 .. 0 10 1/2
de Russie.....	0 9 .. 0 10 1/2
de Manille.....	0 11 .. 0 12
ute.....	
Cire	
Jaune du Canada..... par lb.	0 30 .. 0 35
Jaune de la Havane do.....	0 70 .. 0 75
Cortage	
Table à Reon Manille..... par lb.	0 13 1/2
do merlus..... "	0 13 1/2
do grellins..... "	0 15
ordres, 48 pieds..... par douz	0 95 .. 1 25
do 60 pieds..... "	1 50 .. 1 55
do 72 pieds..... "	1 50 .. 1 80
do 100 pieds..... "	2 30
Chandelle	
Spei macétique de Belmont..... par lb.	manque.
ardine blanche..... "	0 25 .. 0 27 1/2
do colorée..... "	0 25 .. 0 30
française..... "	manque.
de sulf..... "	0 10 .. 0 11
Charbon	
Américain en bloc..... par 2000 lbs	8 50 .. 9 50
do pour grille..... do	8 50 .. 9 00
do tout..... do	8 00 .. 8 10
do bois..... do	8 50 .. 9 00
anglais pr. grille..... do	9 00
Arce glacie..... do	7 50
scossais à vapeur..... do	8 50
Arce de Gales..... do	8 50 .. 9 30
Liverpool..... do	8 00
intercolonial à vapeur..... do	manque
do pour grille..... do	12 00 .. 14 00
de forge..... do	0 00 .. 6 00
Arbures..... do	0 00 .. 6 00
Chocolat	
Baylor..... par lb.	27 .. 30
do do..... "	23 .. 1 00
Wenler..... "	45 .. 50
Cacao	
épps..... par lb	40 .. 40
Baylor..... do	20 .. 27 1/2
Chicorie	
Bury..... par lb.	10 1/2 .. 12
Baylor..... do	10 1/2 .. 12
Cigares	
Allemands..... par 1000	13 00 à 21 00
Myane..... do	21 00 .. 60 00
herof de Manille..... do	manquent.
imitation do..... do	do
Citron	
No. 1..... par grosse	2 75 .. 3 00
No. 2..... do	3 25 .. 3 50
No. 3..... do	4 50 .. 4 75
ay & Martin, 1/2 pont..... par douz.	1 60 .. 1 75
do bout..... do	2 80 .. 3 00
Colls forte	
Canadienne..... par lb.	30 .. 30
Américain ordinaire..... do	manque
do blanche..... do	40 .. 50
Anglaise..... do	manque.
Comestibles	
Geurre de choix..... par lb.	20 .. 21
don ordinaire..... do	17 .. 19
ordinaire..... do	14 .. 15
inférieure..... do	10 .. 12
De Kamouraski..... do	11 .. 15
acon fumé..... do	manque.
pautes salées..... do	do
do fumées..... do	do
lambons salés..... do	do
do fumés..... do	12 .. 13
Beuf salé..... par tierce	25 00 .. 25 00
do..... par baril	15 00 .. 16 00
lard salé mess..... do	16 00 .. 17 00
do mess mince..... do	15 00 .. 15 50
do prime mess..... do	nominal
do prime..... do	do
do extra prime..... do	do
Fromage choix..... par lb.	13 .. 11
do ordinaire..... do	11 .. 12
Andoux en tierce..... de	8 .. 8 1/2
do baril..... do	8 1/2 .. 9
do bûche..... do	9 1/2 .. 9 1/2
Coton à chandelle	
Américain..... par lb.	25 .. 60
Couleurs	
Blanc de plomb Genuine..... par 25 lbs	2 50
do No 1..... do	2 40
do No 2..... do	2 25
do No 3..... do	2 00
Blanc de zinc..... par lb.	10
Blanc de ceruse..... par 100 lbs	0 75
do d'Espagne..... do	1 00
Ochre jaune..... do	2 00 .. 3 00
Rouge de Venise..... do	2 00 .. 3 00
Vermillon commun..... par lbs	0 40 .. 0 50
do de Chine..... do	1 10 .. 1 50

Cuirs	
Cuir à Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	26 .. 27
do No 2 do..... do	25 .. 25
do (Slaughter)..... do	30 .. 33
Cuir à harnais..... do	32 .. 34
Vache Crée Léger..... do	42 1/2 .. 45
do Lourde..... do	40 .. 42
do do..... do	40 .. 43
Vache Buffalo Léger..... do	30 .. 33
do Grainlourde..... do	27 1/2 .. 30
Vache à Gra (buff)..... par pied.	17 .. 17
Vache fendue (bebled)..... do	18 .. 17
Vache Crée, tude..... do	19 .. 20
do carlée..... do	17 .. 18
Veau Canadien, 21 à 30 lbs..... par lb.	75 .. 80
do 30 à 36 lbs..... do	80 .. 85
Peaux de Mouton..... do	35 .. 40
do salées, inspectées No 1, par lb	10
do vertes do No 2, do	9 30
Empois	
De Heiger assorti..... par lb.	12 1/2 .. 13
De Riz..... do	12 1/2 .. 13
De Glenfield..... do	13 1/2 .. 14
De Edwardsburg..... do	7 1/2 .. 8 1/2
Imlach et Morton..... do	7 1/2 .. 8
De Muis..... do	10 .. 11
Epices	
Cannelle..... par lb.	25 .. 30
Clous de Girofle..... do	17 .. 17 1/2
Gingembre d'Afrique..... do	12 1/2 .. 17 1/2
do Jamaïque..... do	1 15 .. 17
Mais..... do	1 00 .. 1 70
Muscade..... do	1 00 .. 1 00
Montarde de Wix..... do	17 1/2 .. 20
do do bott..... par douz	4 40 .. 4 50
do do do..... do	2 00 .. 2 75
do de Baylor..... par lb.	17 .. 20
do Keen..... do	17 .. 20
do Colman..... do	17 .. 20
do Française..... par douz.	2 00 .. 2 25
Pinnet..... par lb.	7 .. 8
Poivre noir..... do	16 .. 16 1/2
do blanc..... do	30 .. 32
do de Cayenne..... do	15 .. 17
Farines	
Par baril de 136 lbs.	Nominale
Supérieur extra.....	7 15 .. 7 15
Extra.....	6 65 .. 6 75
Patroy.....	Manque.
De blé de l'Ouest.....	6 05 .. 6 10
do Canada.....	Manque.
Canal Welland.....	6 25 .. 6 10
Forté pour boulangier.....	5 70 .. 5 75
Superline No. 2.....	5 00 .. 5 10
Étine.....	4 00 .. 4 25
Midding.....	2 75 .. 3 10
Pollard.....	3 00 .. 3 15
Farine en poche..... par 100 lbs.	2 00 .. 2 10
do d'Avoine..... do	4 50 .. 4 75
do de seigle..... do	Manque.
do de Maïs..... do	do
Fournitures de Bord	
Goudron (Coal tar)..... par baril.	5 00
do Wilmington..... do	5 00
Poix..... do	5 50 .. 6 00
Résine épurée No. 1..... do	5 50 .. 6 00
do No. 2..... do	6 50 .. 7 00
do pale..... do	8 00 .. 9 00
Extra pale..... do	9 00 .. 10 00
Térébenthine..... par gallon	0 72 1/2 .. 0 75
Fournitures	
Castor par lb.	2 00 .. 2 50
Ours noir, chaque.....	10 00 .. 12 00
Pêcheur.....	6 00 .. 7 00
Remard argenté.....	25 00 .. 50 00
do croisé.....	2 00 .. 5 00
do rouge.....	1 50 .. 1 75
Loup cervier.....	1 75 .. 2 00
Marte foncée.....	5 00 .. 7 00
do pale.....	2 00 .. 2 50
Vison foncé.....	4 00 .. 4 25
do pale.....	2 00 .. 3 00
Loutre.....	10 00 .. 12 00
Rat musqué d'automne.....	12 1/2 .. 15
do d'hiver.....	16 .. 20
do de printemps.....	5 .. 8
do jeune.....	5 .. 8
Chat sauvage.....	40 .. 60
Bête-pananté.....	25 .. 50
Foin et Paille	
Foin, meilleur qualité, p. 100 bottes.	12 00 .. 13 00
do ordinaire..... do	9 00 .. 11 00
Paille..... do	4 00 .. 6 00
Fruits	
Amandes de Langledoc..... par lb.	0 13 .. 0 14
do Joachim..... do	0 15 .. 0 17
do Provence..... do	0 10 1/2 .. 0 11 1/2
do Princesse..... do	0 18 .. 0 18 1/2
do Tarrigone..... do	0 12 1/2 .. 0 13
do Sicile..... do	0 11 1/2 .. 0 12
Dates..... do	7 .. 8
Figues de Smyrne..... do	12 1/2 .. 15
do de Malaga..... do	7 .. 8
Noix de Brésil..... do	7 .. 8
do Grenoble..... do	manque.
do Cahors..... do	7 .. 7 1/2
do Bordenaux..... do	manque
Noisettes de Sicile..... do	10 .. 11
do Barcelone..... do	10 .. 11
Fruits d'Ente..... par boçal.	55 .. 1 25
do de Turquie..... par lb.	7 .. 8
Anglais sur couche..... par boîte	1 55 .. 1 00
do do..... do	85 .. 100
do do..... do	Manquent.
do London Layers..... par boîte	2 25 .. 2 50
do Soler..... do	7 .. 7 1/2
do Corinthe..... par lb.	6 1/2 .. 7
do Valence..... do	6 1/2 .. 7
Fruits au Shop..... par douz.	2 50 .. 3 00
do à Peau-de-vie..... do	3 00 .. 3 25

Grains—

Blé de Pérou..... par 60 lbs.	Nominal	
do Blanc d'hiver do	do	
do Rouge d'hiver do	do	
do Milwaukee No.1 do	nominal,	
do do No.2 do	do	
do Chicago No.1 do	do	
do do No.2 do	do	
Pois..... par 60 lbs.	0 80	
Mais..... par 56 lbs.	57 1/2	
Avoine..... par 32 lbs.	32 3/5	
Graine de Lin..... par 60 lbs.	nominale	
do MH..... par 15 lbs.	do	
do Tr. flo..... par lb.	do	

Houblon—

Récotte 1871..... par lb.	Manque
do. 1872..... do	19 .. 20

Huiles—

De Baleine brute..... par gallon.	Manque
De Lin domestique crue do	77 .. 80
do do bouillie do	82 .. 85
do étrangère crue do	80 .. 82 1/2
do do bouillie do	85 .. 87 1/2
De Lard Extra..... do	Manque
do No 1..... do	80 .. 85
do No 2..... do	75 .. 80
De loup marin raffiné, do	70 .. 72 1/2
do blanche ord do	67 .. 70
do brune do	60 .. 62 1/2
D'olive de bouche en fut do	1 75 .. 1 80
do commune do	1 10 .. 1 15
do bouche Baigalupi do	2 40 .. 2 55
do en bouteille..... par caisse.	3 40 .. 3 50
do 1 bout..... do	0 00 .. 0 00
do Bartone(Guesier do	7 50 .. 8 00
do 4 bout..... do	8 50 .. 9 00
do Puget Bout..... do	5 50 .. 5 75
do do do..... do	6 50 .. 6 75
do Possel Bout..... do	2 00 .. 2 70
do do do..... do	3 10 .. 3 50
do Plagnol Bout..... do	2 65 .. 2 80
do do do..... do	3 50 .. 3 60
De morue..... par gallon.	55 .. 57 1/2
De palme..... par lb	14 .. 10
De Ricin..... par lb	19 .. 15
Vegetale..... par gallon.	80 .. 8

Laine—

Lavée du Canada..... par lb.	40
Étirée do..... do	35 .. 40
Commune do..... do	25 .. 35
Noire do..... do	25 .. 30

Magenta—

En boeux..... par lb.	4 00
-----------------------	------

Marinades—

Cross et Blackwell..... par douz	2 60 à 2 70
Joyce..... do	2 00 .. 2 10
Tibin..... do	2 00 .. 2 10
Pigot..... do	Manque.

Moutique—

Anglais..... par 100 lbs.	Manque
Domestique..... do	3 00 .. 4 00

Melasse—

Barbade..... par gallon	4 43
Centrifuge..... do	19 .. 22
Cuba..... do	25 .. 30
Demerara..... do	30 .. 33
Moscovade..... do	27 1/2 .. 32 1/2
Nouvelle-Orléans..... do	Manque.
Porto Rico..... do	Manque.
Sucre House..... do	19 .. 20

Mine de plomb—

Dôme..... par grosse.	2 00 .. 2 10
Anglaise..... par lb.	5 .. 7
Pétrole raffiné..... par gallon.	58 1/2 .. 42

Produits chimiques, &c., &c.

Alun..... par 100 lbs.	2 50 à 6 00
Bi-Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.	5 50 .. 6 00
Bleaching powder..... par 100 lbs.	4 00 .. 4 25
Borax..... do	27 .. 30
Camphre..... par lb.	45 .. 50
Carb. d'ammoniaque..... do	22 1/2 .. 25
Cochenille..... do	80 .. 90
Couperose..... par 100 lbs.	1 00 .. 1 25
Crème de Tartre, cristaux par lb.	28 .. 30
do moulu..... do	30 .. 32 1/2
Chlorure de Chaux..... par 100 lbs.	4 00 .. 4 25
Extrait de Bois de Campêche en gros par lbs.	97 .. 107
do 2-lbs..... do	107 .. 117
do 1-lbs..... do	117 .. 127
do 4-lbs..... do	117 .. 127
do 4-lbs..... do	117 .. 127
do Assortit..... do	137 .. 147
Fleur de soufre..... par 100 lbs.	3 25 .. 3 50
Garance hollandaise..... par lb.	15 .. 16
do française..... do	10 .. 12
Gomme Arabique en lots, do	25 .. 35
do 1-lb..... do	40 .. 50
do Shellac..... do	45 .. 55
Indigo de Madras..... do	65 .. 75
do Mincie..... do	55 .. 65
Laque de tendre..... do	30 .. 35
Noir de fumée..... do	65 .. 75
Noix de Galle..... do	27 1/2 .. 32 1/2
Pâte de Reglisse de Calabre do	15 .. 20
do Sicile..... do	15 .. 16

Sel Epsom..... par 100 lbs.	2 00 .. 2 50
Soude caustique..... do	5 75 .. 5 80
Soufre en Canon..... do	2 75 .. 3 00
Soude..... par lb.	25 .. 30
Sel de Soude..... par 100 lbs.	2 25 .. 2 50
Sulfate..... par baril	10 50 .. 11 50
Sardines à l'huile } boîte chaque	17 1/2
do } do do	20
do } do do	manque
Sagon, perlé par lb.	43
Sauces assorties..... par douz.	1 50 .. 3 25

Savon—

Savon commun..... par boîte (60 lbs)	1 40
" brun ordinaire..... par lb	0 01 1/2
" " marque de la couronne " 0 05	0 05 1/2
" blanc..... " 0 01 1/2	0 05 1/2
" toilette..... par douz 0 30	0 75

Sel—

Sel de Liverpool..... par sac 2 10 à 2 25	
Pin..... " 1 75 .. 1 80	
Factory Filled..... " 2 25	
Pin de table..... par douz 1 25 .. 1 30	
d'Hyères..... par mbot 35 .. 40	
De Goderich..... par baril.	1 75 .. 1 80

Sucres—

Centrifuge..... par lb.	9 .. 9 1/2
Moscovade..... do	9 .. 9 1/2
de Cuba..... do	8 1/2 .. 9
Demerara..... do	Manque
Porto Rico..... do	9 .. 9 1/2
Raffiné Ecossais..... do	9 .. 9 1/2
do Anglais blanc..... do	manque.
do en morceaux..... do	12 .. 12 1/2
Sucre jaune, No. 2 } Sel n'échantillon.	
" No. 2 } " " " "	
" No. 3 } " " " "	
Sucre blanc raffiné A..... par lb.	0 11 1/2
" cassé..... " 0 12 1/2	
" en poudre..... " 0 12 1/2	
" pour confiseur..... " 0 13 1/2	

Tabac, manufacturé

Fancy Brigt } Marques { par lb.	0 48 .. 0 50
Bright } spéciales { " "	0 30 .. 0 40
Mahogany } " " " "	0 17 1/2 .. 0 28
Bright } " " " "	0 17 .. 0 30
Noir, à chiquer, sucré..... " "	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Marin..... " "	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Victoria..... " "	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Petit favori..... " "	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Diamant..... " "	0 00 .. 0 19 1/2
Prince de Galles Nos. 1 et 2..... " "	0 10 1/2 .. 0 15 1/2
" Nos. 2, 3 et 4..... " "	0 11 1/2 .. 0 15
Américain en feuille..... " "	Manque
Canadien..... " "	0 7 .. 7 1/2

Poudre—

Gunpowder..... par lb.	Nominal
Extra fin à choix..... par lb.	0 80 .. 0 90
Bon ordinaire à bon..... " "	0 70 .. 0 75
Commun à bon..... " "	0 60 .. 0 70

Impérial—

Extra fin à choix..... " "	0 75 .. 0 80
Bon ordinaire à bon..... " "	0 60 .. 0 70
Commun à bon..... " "	0 40 .. 0 50

Young Hyson—

Extra fin à choix..... " "	0 80 .. 0 90
Bon ordinaire à bon..... " "	0 70 .. 0 75
Commun à bon..... " "	0 55 .. 0 60

Hyson—

Extra fin à choix..... " "	0 60 .. 0 70
Bon ordinaire à bon..... " "	0 45 .. 0 55
Commun à bon..... " "	0 30 .. 0 40

Japonais—

Extra fin à choix..... " "	0 60 .. 0 65
Bon ordinaire à bon..... " "	0 51 .. 0 55
Commun à bon..... " "	0 27 1/2 .. 0 40

Twankay—

Bon ordinaire à bon..... " "	0 35 .. 0 40
Commun à bon..... " "	0 25 .. 0 30

Souchong et Congou—

Extra fin à choix..... " "	0 65 .. 0 70
Bon ordinaire à bon..... " "	0 55 .. 0 60
Commun à bon..... " "	0 40 .. 0 50

Oolong—

Extra fin à choix..... " "	0 70 .. 0 75
Bon ordinaire à bon..... " "	0 65 .. 0 70
Commun à bon..... " "	0 40 .. 0 50

Vitres—

Allemande par 50 pieds	
6 1/2" 7, 7 1/2" 8, 7 3/4" 9, 8" 10, 10" 11	3 00
12" 16, 14" 20	3 25
18" 24	3 50

Sprtitueux, Vins, &c.

Bière—

Alsopp bouteilles..... par douz	2 40 .. 2 60
" " " " " "	1 50 .. 1 70
Bass..... " "	2 45 .. 2 60
" " " " " "	1 60 .. 2 75
Jeffrey..... " "	2 45 .. 2 60
" " " " " "	1 60 .. 1 75
W. Younger et Cie, bouteilles	2 45 .. 2 60
" " " " " "	1 50 .. 1 60

Eau-de-Vie—

Giraud frère..... par gallon.	Manque.
" " " " " "	5 50 .. 6 00
Chaloupin..... par gallon.	2 10 .. 2 25
" " " " " "	7 00 .. 12 00
Bisquit, Dubouché et Cie par gallon.	1 00 .. 2 00
" " " " " "	6 00 .. 8 25
Hennessy et Cie..... par gallon.	2 15 .. 2 25
" " " " " "	7 75 .. 8 00

Martell..... gallon.	2 10 .. 2 25
" " " " " "	7 75 .. 8 00
Jules Robin et Cie..... par gallon.	2 00 .. 2 20
" " " " " "	7 00 .. 7 50
Suzerac Desforges et Cie par gallon.	1 00 .. 2 00
" " " " " "	4 50 .. 7 00
Coran et Cie..... par gallon.	Manque.
" " " " " "	0 00 .. 6 50
Pinet, Castillon et Cie..... par gallon.	2 00 .. 2 10
" " " " " "	7 00 .. 7 50
Central Vineyard Proprietors..... par gallon.	2 00 .. 2 10
" " " " " "	2 00 .. 2 10
Old Vineyard Proprietors..... par gallon.	2 00 .. 2 10
Rennett..... " "	7 00 .. 7 75
Gerin..... par gallon.	1 00 .. 2 40
" " " " " "	0 50 .. 1 00

Genièvre—

Boll and Dunlop..... par gallon.	1 12 1/2 .. 1 45
DeKuyper..... " "	1 45 .. 1 50
Houtman..... " "	1 40 .. 1 42 1/2
Henneker..... " "	1 41 .. 1 43 1/2
Key Brand..... " "	1 40 .. 1 42 1/2
Beuker..... " "	manque.
Linensbrink..... " "	do

Calices Rouge—

Boll et Dunlop..... par caisse.	0 75
DeKuyper..... " "	0 80 .. 7 00
Houtman..... " "	6 50 .. 0 60
Henneker..... " "	manque
Key Brand..... " "	6 50 .. 0 60
Beuker..... " "	Manque.
Linensbrink..... " "	do

Calices Vertes—

Boll et Dunlop..... " "	3 50 .. 3 60
DeKuyper..... " "	3 80 .. 4 00
Houtman..... " "	3 80 .. 3 75
Henneker..... " "	3 60 .. 3 75
Key Brand..... " "	3 50 .. 3 75
Beuker..... " "	manque

Calices Jaunes—

Key Brand..... " "	0 75 .. 7 00
--------------------	--------------

Calices Bleues—

Key Brand..... " "	4 00 .. 4 25
--------------------	--------------

Old Tom—

Booth..... par caisse.	5 75 .. 6 00
Bernard..... " "	5 25 .. 5 50
Flett..... " "	4 50 .. 4 75

Whisky Ecossais—

Ramsay..... par gallon	2 00 .. 2 10
" " " " " "	5 50 .. 6 00
Bullock, Lade & Cie..... par gallon.	2 85 .. 2 90
" " " " " "	4 50 .. 5 00
Stewart..... par gallon.	1 70 .. 1 80
" " " " " "	4 00 .. 4 50

Vins Xeres—

Valette..... par gallon.	0 65 .. 0 90
Paul Emile Thomas..... " "	0 75 .. 1 00
Montill..... " "	0 80 .. 1 00
Lacave..... " "	0 40 .. 1 10
Penmartin..... " "	1 20 .. 4 00
Domoco..... " "	1 50 .. 4 00 1/2
Malvoisie..... " "	1 00 .. 1 25
Cramp Sutter et Cie..... " "	2 10 .. 5 00
" Amontillado..... " "	5 50
" Paraxete..... " "	6 00

Vin de Gingembre Ber—

med..... par douz.	3 50
do..... par gallon.	90
Domestique..... par douz.	3 00
do..... par gallon.	70 .. 80

Whisky Irlandais—

Cork Distillery..... par gallon.	2 00 .. 2 20
Duville..... " "	2 00 .. 2 10
" " " " " "	5 75 .. 6 00

Whisky de Seigle—

En douane.....	32
Aequilé.....	80

Rhum—

Jannique..... par gallon.	1 00 .. 2 10
Demarant..... " "	1 70 .. 1 80
Cuba..... " "	1 60 .. 1 70

Porto—

No. 1, 2 et 3..... " "	0 65 .. 0 90
Tarragone..... " "	0 65 .. 1 00
Catalana..... " "	0 60 .. 0 65
Moliner..... " "	0 65 .. 0 90
Gratin No. 1..... " "	1 40
" No. 2..... " "	1 50
" No. 3..... " "	1 75
" No. 4..... " "	2 25
Hunt..... " "	1 15 .. 4 50

Champagne—

Moet & Chandon, No 1 bouteilles.	16 00 .. 18 00
" " " " " "	17 00 .. 19 00
" " " " " "	15 00 .. 16 00
" " " " " "	15 00 .. 17 00
Roderer.....	15 00 .. 20 00
Jules Mumm.....	15 00 .. 20 00
Bouché Fils.....	15 00 .. 20 00

Alcool—

(Highwines) 50 degrés en douane.	
J. Corby & Son..... 47 1/2 .. 50	
J. P. Wiser & Cie, par gallon, et douane.	50
acquitté.....	1 44 1/2
Goodham & Worts en douane, acquitté.....	50
" " " " " "	1 44 1/2

La Banque du Peuple

AVIS

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Banque du Peuple, aura lieu aux Bureaux de la Banque, Rue St. Jacques, LUNDI, le TROIS MARS prochain, à 3 heures P. M., conformément aux 166 et 176 clauses de l'Acte d'incorporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

A. A. TROTTIER,
Caisier.

Montréal, 6 février 1873



CHEMIN DE FER

L.R.

GRAND TRONC du CANADA

BUREAU DE L'AGENT GENERAL DU FRET,
Montréal, 3 février 1873.

Avis important concernant le Fret.

En conséquence du fait que les lettres initiales de plusieurs stations du fret sur la ligne de Grand-Tronc sont les mêmes, les marchands sont particulièrement requis dans tous les cas, lorsqu'ils adressent des paquets, d'écrire le nom de la station en entier; autrement la compagnie ne saurait donner de reçu pour le fret ni se rendre en aucune manière responsable de sa due livraison.

Par exemple un paquet destiné à St. Hilaire, s'il est adressé simplement St. H. pourrait signifier également St. Hyacinthe et St. Hubert. C'est pourquoy les marchands reconnoîtront la nécessité de placer sur le paquet le nom ENTIER de la station, afin d'assurer une livraison exacte.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.
P. S. STEVENSON,
Agent-Général du fret.
A. BURNS,
Agent

LA BANQUE DU PEUPLE

DIVIDENDE No. 75

Les Actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'UN DIVIDENDE SEMI ANNUEL de QUATRE par cent, pour les six mois courant, a été déclaré, et sera payable aux Bureaux de la Banque, LUNDI, le TROIS MARS prochain et les jours suivants.

Le Livre de Transfert sera formé le 14 au 28 février courant inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

A. A. TROTTIER,
Caisier,

Montréal, 6 février 1873

ASSOCIÉ DEMANDÉ

ON DEMANDE

UN ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de \$5,000 pour la manufacture déjà établie d'un article dont la consommation est grande et qui prend beaucoup d'extension en Canada.

Les profits réalisés sont très considérables.

S'adresser par lettre au propriétaire du *Négociant Canadien*, No. 10, Rue St. Nicolas, Montréal. 6 fév.

LOTÉRIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

Prix	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanne-ries) \$750 chaque.	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant	\$21,200 00

DONS :

1—A l'Évêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de courdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur.	500 00
5—Aux Jésuites.	500 00
6—Aux Oblats.	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.	500 00
9—A la Colonie Piepolsis.	500 00
	\$7,000 00

Dix Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêché de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouvel Montréal*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usdit, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " 23 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.

S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
No. 5, Rue St. Sacrement,
Mont.éal.

20 janv.



Bateau-à-Vapeur à Vendre

A VENDRE, la magnifique et puissant Bateau-à-Vapeur *ST. JAMBERT*, maintenant à Laehine. Ce Bateau-à-Vapeur est particulièrement adapté au service de traverse ou de romorage, possédant d'amples accommodations sur le pont, pouvant transporter de 25 à 30 voyages de foin; possédant un puissant engin de 36 pouces et de neuf pieds de piston.

Il mesure 166 pie de longueur, 46 pieds de largeur et 27 pieds de balancier; il dépense peu de charbon.

Conditions faciles.

Pour tous autres détails, s'adresser à

L. A. BOYER,
Président de la Compagnie de Bateau de la Traversée de St. Lambert, Carré de la Douane.

Montréal, 6 février 1873

POISSON! POISSON!!

Grande Morue Verte en grenier

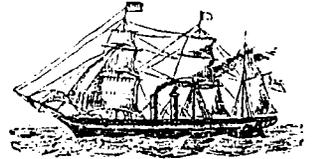
MORUE VERTE EN BARILS

A VENDRE PAR

H. LABELLE & Cie

RUE DU PORT

28 janv.



BATEAUX-A-VAPEUR

ENTRE LES

PORTS de FRANCE

ET CEUX DE

MONTREAL ET QUEBEC

Les vaisseaux suivants de première classe, en fer, à hélice, maintenant en construction, seront expédiés comme suit, savoir :

Le *SS MONTREAL*, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de Marseille pour Montréal et Québec, le ou vers le 5 avril 1873.

Le *SS TORONTO*, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de la Charente et de Bordeaux pour Montréal et Québec, le ou vers le 30 avril 1873.

Ces navires ont été construits spécialement pour le commerce et l'on s'attend qu'ils feront des trajets fort rapides.

On se propose d'en faire une ligne régulière entre les ports français et le Canada, et les expéditeurs de toutes espèces de marchandises les trouveront tout-à-fait convenables et commodes.

Il y aura place pour un nombre limité de passagers.

On annoncera prochainement les noms des agents à Marseille, Bordeaux, Charente et Malaga.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la

Compagnie Franco-Canadienne de Steamers

(LIMITEE)

17, WATER STREET

LIVERPOOL

On à

MM. Thompson, Murray & Cie

41, RUE ST. SACREMENT

MONTREAL.

11 déc.

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule origine et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

GAUCHER & TELMOSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSE.

MORIN & CIE.,

Courtiers et Commissionnaires
OFFRENT EN VENTE

- 250 Barils Whisky de Wiser.
- 100 tonnes } 50 degrés
- 100 Barils Whisky de Seigle,
- 25 Caisses Tabac en feuille,
- 250 Tinettes Saindoux,
- 300 Barils Lard mess et Mess mince,
- 10 Boucauts Grande Morue verte,
- 100 Barils Petite do do
- 80 Barils Huile de Morue,
- 6 Barriques do
- 50 Barils Poisson blanc,
- 25 Barils Truite des Lacs.
- 1,000,000 Cigares Allemands.

ADOLPHE GERMAIN
AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU
RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collectons dans le District de Richelieu.

L'AGENCE COMMERCIALE
DU
CANADA

INSTITUTION NATIONALE

ETABLIE EN JANVIER 1871

Fournit des informations en détail sur le caractère, la capacité et la force financière de chaque marchand, commerçant, fabricant et banquier de toute la Puissance

Un Répertoire contenant les noms et estimations des personnes qui sont dans les affaires, sera donné avec un exposé de chacun des changements et des nouvelles sociétés

MURRAY, MIDDLEMISS ET CIE.,
PROPRIETAIRES
95, Rue St. François-Xavier, Montréal

Hamilton, 20 James Street South.
Halifax, Hesketh's Building, corner St.
Toronto, 16 et 18, Wellington St. East.
St. Jean, N. B., Prince William Street.

Bureaux associés dans tous les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

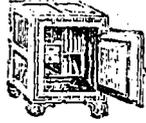
LES AGENCES COMMERCIALES.

"Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de l'annonce de l'agence mor utile de MM. Murray, Middlemiss & Cie.

"Quoiqu'on puisse dire, les agences mercantiles sont devenues d'une indispensable nécessité aux hommes d'affaires, et sans vouloir dénigrer les autres en quoi que ce soit, nous croyons que celle de MM. Murray Middlemiss & Cie. offre de solides et sérieuses garanties."—Le Négociant Canadien.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de
FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
No. 10, RUE DU PORT,
MONTREAL.



MANUFACTURE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billeets de Banques, Déchètres, etc.
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prison.
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Hés,

52 MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS DE TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.



AVIS PARLEMENTAIRE.

CHAMBRE DES COMMUNES,

BUREAU DU GREFFIER,

Ottawa, 30 Janvier 1873.

Conformément à la 50ème Règle de la Chambre AVIS est par les présentes donné que le temps pour

RECEVOIR LES PETITIONS

CONCERNANT LES
BILLS PRIVÉS

Expirera MERCREDI, le 26ème jour de MAI prochain.

ALFRED PATRICK,

Greffier de la Chambre.

Tous les journaux sont priés de reproduire l'annonce ci-dessus jusqu'à l'ouverture du Parlement.

31 Janvier 1873

JOHN HOPE ET CIE

Marchands Commissionnaires

Représentants en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLASGOW.

" DEINHARD & CIE., COBLENTZ.

" E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.

29 octobre 872.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'A etc de Faillite de 1869.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

HAGENS & CIE.,

(Autrefois Luthers, Hagens & Co.)

IMPORTATEUR EN GROS

DE

Ferromerles, Porcelaine, Produits Chimiques, Teintures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,

Vis-à-vis la Douane

MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTTE ET DE CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux; Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

GEANDES DECOUVERTES

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangeant d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Marie de Monnoir, J. S. Berome, ptre.; P. N. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. César; J. Provencalouré de St. César; J. S. Fucior, Ptre., curé de St. Paul; Hon. W. Chaffers, membre du Conseil législatif; les Docteurs Franchère, Piquemault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. He. Tessier, Belle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce.

POISSON BLANC

TRUITE DES LACS

EN

DEMI BARILS

A VENDRE PAR

KIRKWOOD & MORE

26, Rue des Enfants Trouvés

30 Janv.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX

EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX.

274 et 281 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

GELINAS, EAFLEUR & Cie

IMPORTATEUR.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTREAL.

BOYER, HUDON & Cie

Successors de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.

FIRMIN HUDON.

CHARLES BOYER.

MONTREAL.

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,

EPICERIES,

SPIRITUEUX.

ET

DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott,

Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL

MONTREAL.

ETABLI EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES SORTES

Huiles,

Vernis à vitres,

Lampes,

Cheminees,

Coltars,

Etoupe, &c., &c

Pinceaux,

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES

DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, ETC.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Grande Patented de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS

Un assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étoffe, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

Ogilvy & Cie.

MONTREAL.

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL,
THOMAS & THIBAUDEAU. Manchester.

S. ROUSSEAU,

FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUITE DE CHARBON, LAMPES,

CHEMINÉES ET MÈCHES DE LAMPE

Ordres pour Fournitures à AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Conversions promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successor de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABACS, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix.

LE

BULLETIN DE NEW-YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

ABONNEMENT POUR LE CANADA

Un an.....\$3.00

Six mois.....1.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien.